

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 AVRIL 2020

Le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le dix-sept avril deux mille vingt, s'est réuni par voie dématérialisée en application de l'article 3 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et par dérogation à l'article L.2121-9 du Code général des collectivités territoriales, sur demande d'un cinquième des membres du Conseil municipal, et dans le délai de six jours suivant cette demande, le vingt-trois avril deux mille vingt à seize heures, sous la présidence de M. Laurent VASTEL, Maire.

Étaient présents : L. VASTEL, Maire ; M. GALANTE-GUILLEMINOT, D. LAFON, A. BULLETT, P. RIBATTO, F. GAGNARD, J.-P. AUBRUN, R. BENMERADI, E. CHAMBON, Maires Adjointes ; J.-M. DURAND, Adjoint de quartier ; J.-C. PORCHERON, A.-M. MERCADIER, J.-L. DELERIN, V. RADAOARISOA, S. LE ROUZES, S. CROCI, T. NAPOLY, C. ANTONUCCI, S. BOURDET, M. FAYE, V. FONTAINE-BORDENAVE, J.-M. GASSELIN, C. MARAZANO, A. SOMMIER, F. ZINGER, J.-J. FREDOUILLE, P. BUCHET, S. CICERONE, G. MERGY, D. BEKIARI, Conseillers Municipaux,

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés : R. LHOSTE (pouvoir à L. VASTEL) M.-E. MORIN (pouvoir à A.-M. MERCADIER) J. N'GALLE-EBOA (pouvoir à A. BULLETT), M. FOULARD (pouvoir à S. LE ROUZES), C. ALVARO (pouvoir à V. FONTAINE-BORDENAVE).

Secrétaire : Mme Claudine MARAZANO est désignée secrétaire de séance.

- M. le Maire rend compte des décisions prises depuis le 25 février 2020 en application des dispositions de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales.

ORDRE DU JOUR

Le Conseil municipal, a débattu des points suivants sans toutefois qu'il y ait eu nécessité de vote :

- 1 – Plan de continuité d'activité des services municipaux pendant la crise de l'épidémie de covid-19. Bilan de la mise en œuvre par direction.
- 2 – Situation sanitaire.
- 3 – Action sociale.
- 4 – Gestion de l'espace public.
- 5 – Commerce.

- 6 – Conséquences financières de la crise sanitaire.
- 7 – Mesures d'encadrement et de protection du personnel.
- 8 – Anticipation et préparation de la sortie du confinement :
 - Rentrée scolaire et établissements ;
 - Reprise des activités des services municipaux.

M. le Maire : « Bonjour à toutes et à tous pour ce premier Conseil municipal d'information, en application des ordonnances de 2020. C'est une première que nous vivons, puisque c'est le premier du Territoire et le premier du 92. C'est l'un des tout premiers d'Île-de-France. Il y a déjà eu quelques conseils dématérialisés mais, dans la forme d'un Conseil municipal d'information, c'est l'un des tout premiers de la région.

Vous avez reçu l'ordre du jour. Je me suis entretenu avec les différents responsables des groupes d'opposition. Je vous remercie, d'ailleurs, d'avoir allégé considérablement l'exercice puisque, pour ce Conseil un peu expérimental, vous n'avez pour la plupart communiqué ni question ni vœu. C'est un peu l'esprit de ce Conseil d'information. Il n'y a qu'un tableau de questions qui a été communiqué par Michel FAYE et Suzanne BOURDET, et qui recoupe assez largement l'ordre du jour. Je vous proposerai donc de poser les questions qui resteront non renseignées à la fin de l'exercice.

Ce Conseil va s'organiser en deux phases :

- Une première phase d'information, avec les différents points qui ont été sollicités pour rendre compte de l'action de la Municipalité et de la situation au regard de la crise sanitaire ;
- Un deuxième temps d'échanges. Nous allons essayer de réduire au maximum le temps d'exposé de la majorité, de façon à pouvoir laisser du temps aux échanges.

Je souligne que nous ne sommes pas dans une période de "joute électorale" ou d'affrontement politique. Il y a une vraie crise, comme il n'en intervient que quelques-unes par siècle, avec, pour la première fois, ce type d'événement dans l'ère moderne, avec des moyens médicaux importants. Nous sommes donc vraiment dans une période un peu historique et unique, et je crois que la priorité reste de faire face à cette situation à la fois très grave pour bon nombre de nos concitoyens, et inédite.

J'en reviens à l'ordre du jour. Je vous proposerai d'évoquer le point sanitaire après mon introduction, puis d'enchaîner avec le point sur la continuité du service public territorial et peut-être d'insérer, pour plus de cohérence dans l'ordre du jour, le point n° 7 sur l'encadrement et la protection du personnel communal. C'est un peu le même sujet, dans l'énoncé de l'information.

Avant de commencer, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux, et ils ont été nombreux, qui m'ont adressé des messages d'encouragement et de soutien pendant mon hospitalisation. Ils m'ont fait chaud au cœur. J'ai la chance d'être guéri. Je voudrais vous donner aussi des nouvelles de Roger LHOSTE, mon Premier Adjoint, qui est sorti de réanimation lundi dernier. Il est aujourd'hui en rééducation. Il va mieux et j'ai bon espoir qu'il soit parmi nous pour le prochain Conseil municipal. C'est la même bonne nouvelle pour le mari de Claudine ANTONUCCI, qui est lui aussi sorti de réanimation et qui suit le même chemin que Roger, avec un décalage de quelques jours. Ce sont donc plutôt des bonnes nouvelles.

Je vais procéder à l'appel ; merci de répondre à l'appel de votre nom. (*Appel*) Je vous remercie. Le quorum est largement atteint.

Dans le cadre des décisions prises par le Maire entre chaque Conseil municipal, nous avons essentiellement des arrêtés qui sont de deux natures :

- Des arrêtés pris en application de mesures d'ordre sanitaire : fermeture du cimetière communal, fermeture des parcs publics, réglementation temporaire de circulation et de stationnement, coulée verte, etc. ;
- Des arrêtés pris en application des mesures introduites par les ordonnances présidentielles du mois d'avril. Vous savez que ces ordonnances permettent au Maire de prendre une décision qui, habituellement, nécessite l'aval d'un vote du Conseil municipal pour l'autoriser à le faire. Les pouvoirs du Maire ont donc été largement assouplis et élargis, de façon à pouvoir le faire sans réunir un Conseil municipal. En fait, il y a assez peu de décisions prises dans ce cadre :
 - o Le versement des subventions habituelles aux associations, qui en ont besoin pour pouvoir fonctionner ;
 - o Le versement d'une subvention nouvelle de 3 000 € à "l'Association des commerçants", afin de lui permettre d'élargir un peu ses livraisons à domicile, avec l'organisation d'un système de livraison par vélo électrique, en collaboration avec l'association "FAR à vélo".

La liste des décisions prises vous sera communiquée par e-mail. Il n'y a pas de décisions significatives, en dehors de celles justifiées par la crise sanitaire et de celles relevant du fonctionnement habituel du monde associatif et municipal.

Pour être précis et transparent sur les décisions prises entre chaque réunion plus officielle du Conseil municipal, je proposerai – et je le formaliserai bien sûr par écrit – une réunion aux différents responsables des groupes du Conseil municipal, tous les 10 jours, pour échanger sur la situation à Fontenay-aux-Roses, particulièrement dans cette période qui, j'espère, va encadrer un peu la levée du confinement, le 11 mai. Je pense qu'il est bien que nous ayons des temps d'échange pour voir si nous sommes à peu près sur la même longueur d'onde pour la remise en route de notre cité. »

2 – Situation sanitaire.

M. le Maire : « Sur le plan sanitaire, comme vous le savez, nous sommes, depuis le 17 mars à 12 h 00, dans une situation très particulière, une première dans l'histoire de notre pays, qui est le système dit du confinement. Notre action, pendant cette période, a été de deux ordres :

- Un certain nombre de mesures qui ont visé à protéger nos concitoyens et nos agents municipaux. Ce sont des mesures qu'on peut qualifier d'ordre sanitaire ;
- Des mesures qui avaient pour objectif d'assurer la continuité des missions de service public de la Mairie, ce qui a nécessité une réorganisation interne afin de nous adapter aux conditions nouvelles et particulières créées par la situation sanitaire.

Je voudrais, d'ailleurs, rendre un hommage vraiment appuyé à tous nos agents communaux, parce qu'ils ont assuré la continuité du service public territorial sur la base du volontariat, dans un certain nombre de cas en s'exposant parfois eux-mêmes potentiellement à des contaminations. Je crois qu'ils méritent cet hommage tout autant que les soignants, qui sont aussi remarquables ; je suis doublement bien placé pour le savoir, si j'ose dire ! Je crois que sans cet engagement de l'ensemble du personnel communal, nous aurions eu beaucoup de

mal à tenir cette continuité, qui est extrêmement importante notamment pour les plus fragiles de notre cité.

Je voudrais également remercier notre Direction générale, parce que le Directeur général des Services a été incroyablement impliqué depuis le début de la crise, avec toute son équipe de Directeurs généraux adjoints. C'est inhabituel, et certains diraient que c'est normal mais je pense que, dans un certain nombre de cas exceptionnels, on peut aussi saluer véritablement cet engagement et cette grande efficacité. (*Applaudissements*)

Sur le plan purement sanitaire, le bruit a couru que Fontenay était un "cluster". Or, les données que nous avons depuis le début de la crise, montrent que nous n'avons pas de surmortalité significative entre mars 2020 et mars 2019. Les chiffres d'avril sont strictement superposables. Nous n'avons pas eu – et c'est une chance, d'une certaine façon, même si rien n'est jamais vraiment dû au hasard puisque les choses ont aussi été prises très en amont – de foyer de surmortalité dans nos EHPAD. Je crois que c'est tout à fait à souligner, parce que d'autres villes voisines ont connu des situations beaucoup plus dramatiques. Nous avons simplement eu à déplorer un foyer infectieux, au début de l'épidémie, qui était à la clinique Clinalliance, la clinique de rééducation, où il y a eu plusieurs décès. Si on regarde ce qui s'est passé au niveau du personnel communal, on a neuf cas recensés d'infection par le Covid-19, ce qui est relativement faible par rapport au nombre d'agents de la Commune. Cela illustre le fait que nous avons été très réactifs, puisque la cellule de crise s'est réunie dès le mois de février pour essayer de préparer les différents scénarios potentiels. Cela nous a permis d'anticiper un certain nombre de choses, d'avoir un temps d'avance – sans faire de mauvais jeu de mots.

Début mars, avant la mise en place du confinement, nous avons commandé 4 000 masques. Avec notre stock puis l'aide de la Région, cela nous a permis, dès le début du pic de l'épidémie, de garantir la sécurité de nos agents, ce qui est très important, mais aussi de distribuer des masques aux soignants de Fontenay : médecins, infirmières libérales, quelques kinésithérapeutes qui ont continué à travailler, puis les commerçants de Fontenay. Ils ont pu recevoir ces masques et continuer leurs missions au contact du public. Dès le début de l'épidémie, nous sommes aussi venus au secours de la maison de retraite du Parc, qui avait des difficultés d'approvisionnement en masques et en sur-blouses. Tout cela a probablement contribué aussi à ce que les choses se passent bien ; en tout cas, on peut l'espérer.

Comme vous le savez, j'ai pris un arrêté assez vite. Début avril, est parue une communication de l'Académie de médecine qui soulignait l'intérêt du port du masque dans l'espace public, plus pour protéger les autres en cas de contagiosité inconnue que pour se protéger soi-même. Cet arrêté prend la forme d'une forte recommandation de port du masque, ce qui a permis qu'il ne soit pas attaqué, comme ont pu l'être des arrêtés un peu semblables, ou illustrant la même préoccupation, dans des villes voisines. En tout cas, on a bien vu, avec les différentes déclarations du Premier Ministre et du Président, que le port du masque sera l'un des éléments importants du déconfinement. Il sera probablement obligatoire dans certaines situations. On parle ainsi les transports en commun, et on peut aussi penser que la reprise scolaire va quand même consommer un assez grand nombre de masques. Nous nous sommes donc organisés, avec le Territoire et la Région, pour essayer d'anticiper ce besoin inhabituel de masques. La Ville a commandé, pour sa part, 70 000 masques : 40 000 masques en papier et 30 000 masques en tissu lavables et réutilisables. Vallée Sud Grand Paris en a commandé 60 000 pour Fontenay. Nous avons une association franco-vietnamienne qui nous a fait l'amitié de nous donner 2 000 masques, qui ont été fabriqués au Vietnam. La Région continue à nous fournir des masques. Le Territoire est en train de lancer une commande de masques pour enfants, afin de pouvoir faire face à la demande. Le but est que chaque Fontenaisien puisse bénéficier de la distribution d'un masque en tissu dans la quinzaine de jours qui s'ouvre. Aujourd'hui, nous

ne les avons pas encore reçus ; c'est un peu la "guerre des masques". À la suite des déclarations du Premier Ministre, je crois que toutes les villes de France ont commandé des masques. Nous avons la chance de l'avoir fait un peu avant ; nous espérons donc que ce sera utile pour les recevoir effectivement. Nous avons déjà reçu, au niveau du Territoire, les masques en papier. Nous avons donc déjà la certitude d'en disposer. Nous les distribuerons probablement en deux phases. Nous sommes en train de regarder comment, techniquement, nous pouvons le faire au mieux. *A priori*, il y aura une première phase de distribution extrêmement large, peut-être dans les boîtes aux lettres afin d'atteindre tous les Fontenaisiens, et une deuxième phase où il sera possible de venir les chercher sur rendez-vous, en respectant les gestes barrières qui sont extrêmement importants. Tout cela est donc en cours de traitement et, bien évidemment, au fur et à mesure que nous avancerons, nous tiendrons l'ensemble du Conseil informé des solutions qui sont retenues, et qui dépendent souvent de contraintes matérielles multiples.

Le respect du confinement a été plutôt bon. Là aussi, je voudrais grandement saluer l'action de notre police municipale depuis le début du confinement. Elle a été extrêmement présente sur le terrain, extrêmement investie, très bien organisée. Elle a réalisé plus de 1 250 contrôles sur la voie publique, qui ont amené seulement à 25 PV. Cela prouve que le confinement a été globalement bien respecté par nos concitoyens, notamment les modalités de sortie.

Pendant cette période, nous avons été très attentifs à renforcer encore, si possible, la propreté de l'espace public, avec notre partenaire. Nous en reparlerons tout à l'heure. Nous avons aussi mis en place une désinfection du mobilier urbain à proximité immédiate des files d'attente, car il est potentiellement touché régulièrement par les gens qui attendent devant les magasins pour faire leurs achats. C'est fait trois fois par semaine. Tout cela a permis d'avoir une situation plutôt sous contrôle, à mon avis, avec une ville qui est bien tenue et propre, et un confinement plutôt bien respecté pour la plus grande sécurité de tous, notamment de nos anciens.

Bien sûr, le déconfinement se profile également. Je crois que dans bien des cas, il faudra essayer de s'adapter aux particularités de chaque ville. Cela va particulièrement être le cas dans les écoles. Par exemple, il faudra organiser la pause méridienne en respectant les gestes barrières, ce qui sera parfois très compliqué. Cela ne veut pas dire que ce sera impossible. En tout cas, au niveau de Vallée Sud Grand Paris, le principe de la création d'un Conseil scientifique local a été validé. L'idée est que des infectiologues qui exercent dans les différentes structures, au niveau universitaire ou privé du territoire, soient associés, ainsi que des hygiénistes, dont c'est le métier de travailler sur la qualité de la stérilité et de l'asepsie. Ainsi, ils pourront donner un avis spécialisé sur les solutions qui seront retenues, quand nous devrons mettre en place un certain nombre d'organisations particulières pour les écoles ou pour les services de la Ville.

Je voudrais ajouter, pour terminer cette première partie, que les tests sérologiques sont déjà en partie disponibles. Cependant, ces tests ne sont pas tous validés ni d'une fiabilité maximale. Dès que nous aurons à disposition des tests validés par les instances habituelles de notre pays, je proposerai pour ma part que l'ensemble du personnel communal puisse être testé, sur la base du volontariat. Ainsi, ceux qui le souhaiteront, pourront être testés pour connaître leur statut sérologique vis-à-vis du virus.

Voilà ce que je voulais vous dire sur le plan sanitaire. Le deuxième volet, comme je vous le disais tout à l'heure, c'est la continuité des missions du service public. Je vais passer la parole à Dominique. »

1 – Plan de continuité d'activité des services municipaux. Bilan de la mise en œuvre par direction.

M. LAFON : « D'abord, bonjour à toutes et à tous. Je suis ravi de voir les gens en bonne santé. Je ne peux que m'associer aux remerciements qui ont été faits, parce que nous avons vraiment eu un personnel qui a fait un travail extraordinaire et qui continue à le faire, dans une situation qui a été compliquée et sur laquelle je vais revenir.

Concernant le plan de reprise d'activité, nous avons été très réactifs. À partir de mi-février, nous avons bien vu que nous étions au stade I, puis au stade II, sachant que le stade III était celui de la pandémie. Dès que nous avons vu que le risque était là, nous nous sommes mis en situation d'être dans l'anticipation maximale. Pour répondre à quelques SMS qui circulent, c'est Paul Valéry qui disait : "Que serions-nous sans ce que nous ne savons pas ?" Je crois que la période actuelle est particulièrement intéressante pour cela, parce qu'au jour J, il y a des choses qu'on ne sait pas et qu'on saura au jour J+1. Ce qu'il faut savoir, c'est que dès mi-février, l'exécutif et l'administration se sont mis en situation de pré-crise. Nous avons constitué un groupe de gestion du Covid-19, avec des élus et des membres de l'administration. Il s'est réuni à plusieurs reprises, ce qui a permis de commencer à réfléchir à ce que serait un plan de continuité des activités. Cela a permis, par exemple, de mettre en place une cellule de veille pour surveiller le maximum de choses, en particulier une deuxième cellule – je ne les cite pas toutes – qui a géré les approvisionnements en gel, charlottes, sur-blouses, sur-chaussures et masques. Cela veut dire qu'à partir du 2 mars, où nous avons fait un Bureau municipal sur le sujet, nous avons une organisation potentielle pour le mode dégradé qui allait éventuellement arriver.

Cette anticipation nous a permis de basculer dans la deuxième phase, qui est celle du confinement. À partir du 6 mars, nous avons eu un plan de continuité élaboré, avec un certain nombre d'hypothèses. Le 13 mars, à partir des annonces du Président de la République, nous avons pu le mettre en œuvre. Le 16 mars, nous avons fait un CHSCT avec les organisations syndicales, pour parler de l'organisation des activités. Il a été décidé de mettre en place un "point Covid-19" journalier, c'est-à-dire une sorte de cellule de crise journalière, avec l'administration. J'en ai fait partie seul dans un premier temps, pendant quelques jours, puis avec Muriel GUILLEMINOT, etc. C'est cette cellule qui, tous les matins, pendant 1 heure ou 1 heure 30, a défini la stratégie et pris un certain nombre de décisions. Certaines ne sont pas très sympathiques à prendre pendant cette période. Je vous avoue que j'ai dû voir plusieurs fois la police municipale à 22 h 00 pour signer des documents pour l'inhumation ou l'incinération de personnes ; ce n'est pas quelque chose qui vous remonte le moral...

Le plan a d'abord été fait en identifiant les personnels à risque, afin de les mettre en protection. Je voudrais particulièrement remercier les trois personnes du Service informatique : Mélanie, Mathieu et Simon, qui ont fait un travail colossal. Nous avons plus de 90 personnes en télétravail, ce qui est extrêmement important. Nous avons aussi pu organiser le travail qui devait être fait, avec des permanences. Nous avons ainsi deux équipes qui tournent au CCAS, une semaine sur deux. Il y a des gens à l'accueil de la Mairie, des gens qui gèrent le courrier. Nous avons sécurisé les aspects financiers. Les RH, pour la plupart en télétravail, sont en contact avec les agents ; je vous en reparlerai. Nous avons donc réussi très tôt à avoir une structure de gestion de crise, qui a pris des décisions. On peut se réjouir, par exemple, d'avoir pu très rapidement donner un coup de main à la maison de retraite du Parc, aux commerçants, etc. Tout cela, c'est grâce à cette organisation, qui perdure, puisque cette réunion est quotidienne.

Après, on rentre dans la troisième phase. C'est une phase où il s'agit de préparer le déconfinement progressif qui nous a été annoncé. Nous sommes en train d'y travailler et nous allons pouvoir en discuter.

Par rapport à la continuité des activités, je voudrais préciser que notre cuisine centrale n'a jamais arrêté son travail. On a fait des distributions de repas, et on a étendu le nombre de repas à distribuer. Évidemment, on ne fait plus 2 200 ou 2 500 repas par jour. On en fait beaucoup moins, mais c'est grâce à cela qu'on peut offrir un repas aux enseignants et aux élèves, ainsi qu'aux personnels qui sont dans les écoles actuellement, puisque nous avons appliqué les consignes du Gouvernement pour accueillir les enfants des personnels soignants et autres que nous devons accueillir. Cela n'a pas été le cas dans un premier temps, parce qu'il a fallu se remettre en route, mais ce fonctionnement est désormais assuré. C'est un fonctionnement que nous observons aujourd'hui avec beaucoup d'attention, parce que c'est un peu une sorte d'expérimentation pour voir ce que pourrait être, notamment dans les écoles, le déconfinement progressif annoncé.

Voilà ce que je voulais vous dire. Encore une fois, je voudrais remercier toutes celles et tous ceux qui ont contribué et qui contribuent encore, chacun à leur place, à faire en sorte que tout cela ait pu être fait. Cela représente quand même un volume de travail très important. »

M. le Maire : « Merci, Dominique. Muriel va nous dire quelques mots sur la communication et la culture. »

Mme GALANTE-GUILLEMINOT : « Bonjour à toutes et à tous. Je suis heureuse de vous trouver en bonne santé.

Nous avons mis en place une communication de crise, comme le disait M. le Maire, et notamment la communication sur le site de la Ville. Nous avons anticipé aussi, comme le disait Dominique, dès le 21 février, en créant une URL spécifique sur le site, à la une, pour mettre les principales informations sur l'épidémie, les recommandations du Gouvernement, la situation dans le monde, les consignes sanitaires et les premières mesures qui s'appliquaient à Fontenay-aux-Roses. Sur la page d'accueil, nous avons évidemment ajouté les principales informations, les gestes barrières, les fermetures d'écoles et d'équipements.

Dès le 18 mars, nous avons créé en plus une actualité spécifique sur la situation à Fontenay-aux-Roses, afin de mieux organiser les informations en distinguant les informations municipales et gouvernementales. Plusieurs actualités ont été mises en ligne. L'édition spéciale *Info Covid-19* est une publication de 3 pages dédiée à ce virus. Elle est alimentée tous les jours sur la situation en France et, surtout, à Fontenay-aux-Roses, avec la continuité du service public dont nous parlions précédemment, les accueils à distance, l'action du CCAS, l'action du Centre Municipal de santé et les informations sur la gestion de la crise. Il y a aussi, bien évidemment, la situation des commerces fontenaisiens, ceux qui étaient ouverts et ceux qui livraient. Nous avons aussi fait le relais de l'ensemble des actions culturelles engagées par la médiathèque, la ludothèque et la maison de quartier. Nous avons également posté quatre lettres du Maire à destination des Fontenaisiens. Elles ont été mises en ligne les 18, 22 et 25 mars, puis le 2 avril. Le lundi 6 avril, nous avons posté une publication en 8 pages, une édition spéciale *Info Covid-19*. Une nouvelle version actualisée a été mise en ligne le 9 avril, faisant état de l'arrêté du dispositif nasal et buccal.

Le jeudi 9 avril, à la demande de M. le Maire, nous avons réorganisé la page d'accueil afin de mettre en avant quatre informations dans quatre carrés :

- Les actualités sanitaires ;
- Le maintien des services municipaux ;
- Les commerces ;
- Le *Flash Info*, qui est mis en ligne tous les jours à 14 h 30. C'est un rendez-vous que je vous invite à ne pas manquer pour être au plus près des Fontenaisiens, des

demandes et des réponses à apporter à l'ensemble des questionnements qui nous arrivent par le Web.

Pour mémoire, je vous donne la fréquentation du site à ce jour. Le *Flash Info Coronavirus* a été vu 2 471 fois par 1 916 personnes différentes, depuis le 14 avril. La page sur le point de la situation à Fontenay-aux-Roses a été vue 5 418 fois par 4 211 personnes différentes depuis sa création. La page sur le coronavirus, avec les actualités sanitaires, a été vue 4 065 fois par 3 493 personnes différentes. Bien évidemment, en parallèle du site, nous avons communiqué sur *Facebook*, sur *Twitter*, sur les journaux électroniques, depuis le début de la crise sanitaire.

Il y a eu tout un accompagnement d'affichage dans la ville puisque, 10 jours avant le début du confinement, nous avons eu des affiches indiquant les gestes barrières qui ont été posées dans tous les équipements publics. Dès l'annonce du confinement, il y a eu des messages sur les panneaux numériques, ainsi que des affiches "Restez chez vous" dans tous les équipements publics, aux entrées des parcs, des jardins et des équipements sportifs. Il y a également différentes affiches portant les différentes consignes pour le confinement, qui ont été abondées, notamment celle de la mesure de protection nasale et buccale, à la suite de l'arrêté de M. le Maire.

Les 15 et 16 avril, 40 panneaux électoraux ont été laissés pour augmenter l'affichage en ville. Ils sont répartis sur 22 lieux. C'est un affichage très spécifique, très dédié à la crise sanitaire, avec cinq affiches types : l'affiche générique, deux affiches sur les commerces (ceux qui sont ouverts, fermés, qui livrent), et la situation dans la ville. Pour toutes les personnes qui n'ont pas l'habitude d'utiliser Internet, nous avons souhaité distribuer la publication de 8 pages en version papier. Je rappelle que cette publication avait été mise en ligne le 9 avril. Elle a été distribuée autour du 16 avril. Si vous ne l'avez pas reçue, n'hésitez pas à m'envoyer un e-mail, afin que nous identifions les lieux qui n'auraient pas été abondés. Cette publication a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres afin de toucher la population qui ne va pas sur Internet, puisqu'elle doit pareillement être informée de tous les services qui sont mis à disposition par la Ville. Une prochaine publication de 8 pages dédiée au Covid-19 est à paraître autour du 11 mai.

Avant de continuer, je voudrais, moi aussi, envoyer un grand merci à toute l'équipe de communication de la Ville de Fontenay-aux-Roses : à Lucie, à Marie-Cécile, à Christophe, à Vincent, à Anne-Sophie, ainsi qu'à notre imprimeur maison, Yves, et à l'ensemble des poseurs et colleurs.

Quelques mots pour conclure et vous informer sur la continuité du service public au niveau de la culture : pendant toute la crise du Covid-19, cette continuité s'est évidemment faite en ligne. Je voudrais rapidement revenir sur l'implication de la médiathèque et du conservatoire. Peut-être qu'Anne-Marie MERCADIER vous dira un mot sur la ludothèque.

Avant cela, je voudrais vraiment dire un grand bravo à l'équipe de la maison de quartier des Paradis pour son action : elle en est à son quatrième *Hebdo Paradis*, et elle soutient et informe bien au-delà de ce quartier. Son directeur me disait qu'elle touche au minimum 500 personnes, plus le relais avec tous les partenaires, y compris le site de la Ville.

Pendant la crise, la médiathèque a été active, depuis le début du confinement, le 16 mars. Sur les 20 agents permanents et 2 agents vacataires, 17 agents permanents sont restés mobilisés. Tous les services de "Nosco" (films en VOD, presse, musique, contenus jeunesse, livres, divertissements culturels jeunesse, soutien scolaire, etc.) sont restés actifs, voire se sont développés. Ce qui a été très notoire, c'est la première action de la médiathèque, que nous avons vue avec le Président du Territoire Vallée Sud Grand Paris, Jean-Didier BERGER : tous les Fontenaisiens et les habitants du Territoire ont pu, et peuvent toujours,

s'inscrire *via* le site de la médiathèque pour accéder immédiatement à l'ensemble des ressources culturelles. Avant la crise, cela ne concernait que les personnes qui étaient inscrites au conservatoire. Depuis le début du confinement, 167 inscriptions ont ainsi été faites en ligne, dont une majorité de Fontenaisiens, qui viennent s'ajouter aux presque 2 000 adhérents de notre médiathèque. Pour les films en VOD, le quota est devenu plus large, passant de 4 à 6 films possibles par mois. La fréquentation a été multipliée par 2. De janvier à février, 1 500 films avaient été visionnés ; en mars, en un seul mois, nous retrouvons ces 1 500 films. Quant au blog de la médiathèque, en 1 mois de confinement, il a vu sa fréquentation multipliée par 7 : en 1 mois, elle est égale aux 7 mois précédents. Je voudrais remercier grandement toute l'équipe de la médiathèque, notamment son directeur. La médiathèque est devenue la locomotive des médiathèques de Vallée Sud Grand Paris.

Je termine en trois mots pour le conservatoire qui, lui, dès la deuxième semaine de confinement, a gardé un téléenseignement. 53 élèves étaient au rendez-vous.

Je redis un grand bravo à toutes ces équipes qui ont maintenu un accompagnement culturel. »

M. le Maire : « Merci beaucoup. Je vais donner la parole à Jean-Paul pour le point n° 7 mais, avant cela, je vais faire une toute petite incise. Il faut que nous désignons un Secrétaire de séance, comme nous le faisons habituellement. J'ai oublié de le faire. Je me demandais si, par exemple, Mme MARAZANO accepterait d'être Secrétaire de séance. »

Mme MARAZANO : « D'accord. »

M. le Maire : « Très bien. C'est donc fait, si personne n'y voit d'inconvénient. »

7 – Mesures d'encadrement et de protection du personnel.

M. le Maire : « La parole est donc à Jean-Paul AUBRUN. »

M. AUBRUN : « Je voulais d'abord adresser mes remerciements à tous les cadres des ressources humaines. Je ne voudrais pas qu'on oublie la nouvelle Directrice des Ressources humaines, qui fait montre d'un très grand professionnalisme et d'une très grande attention. C'est un travail important. Nous étions encore en contact hier à 23 h 40 ; vous voyez qu'elle ne compte pas ses heures !

Dès lundi 16 mars 2020, un CHSCT a été réuni pour une concertation avec les représentants du personnel, afin d'évoquer et de valider les mesures mises en place pour le fonctionnement sur place en effectifs réduits et pour le télétravail, avec la sécurisation des procédures numériques pour assurer la continuité des services, notamment pour les relations humaines et les salaires. Les deux CHSCT suivants, réunis par vidéoconférence, ont été l'occasion de présenter les protocoles d'accueil des enfants des personnels soignants en crèche et des personnels de la police municipale, ainsi que les mesures barrières pour protéger les agents, avec l'équipement complet et du matériel de protection. D'autres protocoles sont en cours d'élaboration, notamment dans les services techniques.

Des "fiches réflexes" par métier, élaborées par le CIG et expliquant la conduite à tenir afin de limiter les risques de contagion, ont été distribuées dans les services en contact avec la population.

S'agissant de l'absentéisme, 70 agents bénéficient du maintien à domicile pour garde d'enfants de moins de 16 ans. Ils ne sont ni mobilisables ni en télétravail. Ce sont les données d'aujourd'hui ; elles vont bien sûr évoluer. Environ 70 agents ont eu au moins un

arrêt de travail depuis le début du confinement. Une quinzaine d'agents s'est déclarée vulnérable, avec des pathologies dites à risque. Une soixantaine d'agents a eu des contacts à risque ou est confinée à la suite de contacts à risque. Huit cas sont positifs ou présumés positifs.

Une ligne d'écoute et d'aide psychologique a été mise en place pour les agents qui le souhaitent, par une psychologue, à raison de 2 heures par jour, entre 15 h 00 et 17 h 00, du lundi au vendredi inclus.

La Direction des Ressources humaines informe régulièrement les agents par des lettres d'information, sur les positions statutaires et le maintien de la rémunération. Par ailleurs, l'équipe RH contacte les agents confinés de manière à garder le lien et à les faire sortir de l'isolement.

Concernant le matériel de protection, la Ville se dote du matériel nécessaire à la protection des agents (masques, blouses, lunettes de protection, gants, gel hydroalcoolique) et continue d'équiper les agents en EPI.

Voilà ; je pense que je vous ai donné l'essentiel des informations concernant la gestion du personnel durant ce temps de crise. »

M. le Maire : « Très bien, merci, Jean-Paul. »

3 – Action sociale.

M. le Maire : « Anne BULLET, Adjointe aux Affaires sociales, va nous dire un mot sur le CCAS et le CMS. »

Mme BULLET : « Bonjour à tous. Évidemment, je m'associe aussi aux remerciements de tout le personnel et de tous les élus, ainsi que des concitoyens qui ont participé à l'entraide par rapport à cette pandémie. C'était un moment exceptionnel et nos agents eux-mêmes ont été exceptionnels, tous services confondus. Tout le monde a eu besoin de travailler, à un moment donné, certains depuis chez eux et d'autres sur le terrain. C'est un engagement important du service public. Je pense que c'est vraiment l'occasion de le montrer. Pour ce qui me concerne, cela montre notamment le rôle important du CMS et du CCAS au niveau de la coordination de la Mairie, par rapport aux instances et aux partenaires, pour les actions à mener.

Le Centre municipal de santé Simone Veil reste en première ligne et au cœur de la crise. Il s'est tout de suite organisé pour se mettre en place au service des habitants. Les chiffres que je vais vous donner, datent de la semaine dernière, mais ils vous donnent quand même une idée. L'accueil a répondu à 722 appels téléphoniques. Une organisation a été mise au point pour que deux consultations de médecine générale soient tenues par jour : une consultation physique et une téléconsultation. Il y a eu 251 patients qui sont venus faire une consultation physique, dont 41 cas de Covid-19, et 146 patients en téléconsultation. De toute façon, les gens appellent et ont le médecin en ligne ; soit il les fait venir, soit il leur propose une téléconsultation. Il y a aussi des consultations téléphoniques pour certains praticiens qui ne pouvaient pas venir ni faire de téléconsultation par ordinateur. Ainsi, des spécialités comme les chirurgiens-dentistes ont quand même pu conseiller et orienter 79 patients. La psychologue a eu 15 personnes (...). Je n'ai pas le chiffre exact pour le rhumatologue. Le tabacologue a eu 14 personnes, l'alcoologue 6. Je n'ai pas les chiffres exacts non plus pour la sage-femme et l'infirmière qui écoute et accueille les jeunes. Le CMS a donc pu compter sur du personnel dévoué afin de remplir ses missions de santé et de service public. Nous les

remercions énormément et nous leur devons beaucoup. Nous avons la chance d'avoir un CMS efficace.

Il faut également savoir que notre CMS est un "centre d'accueil Covid +", c'est-à-dire que les patients peuvent être orientés directement par le SAMU, les médecins régulateurs du 15, vers notre CMS, durant des plages de rendez-vous dédiés. Le CMS pilote une cellule de coordination regroupant les médecins du CMS, (...), ainsi que le laboratoire d'analyses (...). Cette cellule se réunit toutes les semaines et son objectif est de coordonner la réponse des professionnels de santé à la crise. Nous organisons actuellement, avec l'équipe du CMS, la reprise progressive d'activité, évidemment en prenant l'ensemble des précautions sanitaires requises.

Concernant le CCAS, il est aussi mobilisé, et son personnel est sur le pont depuis le début de la crise pour accompagner les plus vulnérables dans cette période de pandémie, tout en préservant nos agents. Le CCAS est organisé grâce à l'engagement des agents pour maintenir nos services essentiels et piloter l'action sociale, afin que les besoins primaires soient assurés et que des réponses soient apportées aux plus vulnérables : personnes en perte d'autonomie, personnes âgées, personnes handicapées, personnes en situation de précarité et d'isolement. Différentes cellules de veille sont en place avec les partenaires pour repérer les difficultés concernant les familles, l'enfance, la jeunesse et les seniors.

Les services rendus directement au public par le CCAS sont :

- Un accueil téléphonique tous les jours. Le nombre d'appels diminue, passant d'une centaine par jour au début de la crise à une quarantaine actuellement ;
- Le maintien du service à la personne avec le portage des repas à domicile, que nous avons pu augmenter grâce à la cuisine centrale. Actuellement, il y a 69 bénéficiaires, ce qui correspond à 489 repas distribués par semaine, dont 144 les week-ends ;
- Le maintien des aides à domicile pour 70 bénéficiaires directement liés aux CCAS et 180 dans toute la ville, recensés avec les autres associations qui font de l'aide à domicile ;
- Le transport de personnes : 41 demandes de transport pour 37 personnes. En général, ces transports sont limités à aller chez le médecin ou ce genre de choses, évidemment ;
- La veille téléphonique pour les personnes vulnérables : toutes les semaines, nos agents appellent 320 personnes pour prendre de leurs nouvelles ;
- Des actions de lutte contre l'isolement avec différents supports : un journal, des vidéoconférences assurées par nos partenaires, et d'autres projets qui respectent la distanciation sociale ;
- Les cartes "Améthyste" ;
- Les domiciliations administratives ;
- Les aides légales et les aides facultatives qui, si possible, sont traitées de manière dématérialisée, par téléphone.

Le public est reçu sur rendez-vous, pour ne pas que les gens se croisent, pour la remise des "tickets services", la remise du courrier au domicile et la réception des documents utiles à la constitution d'un dossier. Les demandes de "tickets services" ont nettement augmenté. Le CCAS a déjà donné plus de 2 000 € depuis le début du mois de mars alors que, d'habitude, le montant varie entre 200 et 500 € par mois. À cette aide s'ajoute celle apportée par les partenaires, que je voudrais citer. Vous pourriez aussi avoir besoin de travailler avec eux ou de leur poser des questions :

- "Le Secours catholique", qui donne des colis alimentaires ;
- "Les Restaurants du cœur", qui ont rouvert et reçoivent une centaine de familles ;
- Le "GAFIB", qui donne des tickets ;

- "La Croix-Rouge française", qui est aidée par les scouts ;
- Le Département, qui donne des fonds propres *via* les assistantes sociales.

Après la crise, les actions du CCAS seront maintenues et développées selon les besoins identifiés. Les différentes approches de repérage des familles vulnérables resteront actives. Les besoins sociaux seront, plus que jamais, recensés et analysés. Le partenariat avec le Département et l'ensemble des acteurs permettra un accompagnement efficace des situations de fragilité et de précarité. »

M. le Maire : « Très bien, merci beaucoup, Anne.

On passe à la gestion de l'espace public, avec deux mots d'Emmanuel CHAMBON. »

4 – Gestion de l'espace public.

M. CHAMBON : « Merci, M. le Maire. Dès le début du confinement, l'organisation pour gérer l'espace public était opérationnelle. Elle s'est mise en place très rapidement et avec une grande efficacité. Au niveau de nos prestataires, il est important de préciser qu'ils ont tenu leur rôle et qu'ils ont continué l'ensemble de leurs prestations et de leurs actions dans la ville. Toutes les prestations de nettoyage des rues et de collecte des ordures, notamment les ordures ménagères, fonctionnent normalement. La propreté dans l'ensemble de l'espace public a été parfaitement maintenue, comme si nous étions dans des conditions normales.

Je fais un focus sur deux points particuliers :

- Depuis le 8 avril, l'entreprise NICOLLIN, qui assure la prestation de nettoyage nos rues, assure une prestation complémentaire de désinfection du mobilier urbain par pulvérisation, 3 fois par semaine, dans 51 points de la ville. Il s'agit principalement des lieux à proximité des commerces (pharmacies et magasins de service). Cela touche l'ensemble du mobilier urbain : les bancs, les potelets, les barrières, les corbeilles, etc. Il est à noter que cette prestation de désinfection a été très bien accueillie par les Fontenaisiens ;
- Au niveau de la collecte des ordures, je vous ai dit qu'elle fonctionnait normalement. Il y a une exception : la collecte des encombrants à la demande, par rendez-vous, qui est suspendue pour le moment. Elle ne peut pas reprendre en raison de l'augmentation de l'absence des chauffeurs et des ripeurs chez SEPUR, l'entreprise en charge de la collecte de nos déchets.

Au niveau de l'organisation des services dédiés à l'espace public et aux espaces verts, nous avons, là aussi, pu maintenir l'ensemble des interventions et des actions. 8 agents sont mobilisés pour la tournée de surveillance quotidienne de l'espace public. Cela nous a permis de gérer une montée en puissance de la présence sur le terrain. Jusqu'au 5 avril, nous avions à peu près 40 à 50 % des effectifs présents. Depuis le 6 avril, nous avons 80 % des effectifs présents. Parmi les actions menées, nous avons la fermeture et la sécurisation de sites particuliers, par exemple les parcs et jardins, les terrains sportifs, l'accès à la coulée verte et au talus du Panorama. Nous avons également pu maintenir les actions de proximité en première urgence, notamment concernant les dépôts sauvages et la propreté. À titre d'information, nous avons collecté 3,5 t de dépôts sauvages en mars et, durant les 3 premières semaines d'avril, nous en sommes déjà à 7,5 t. Les services font vraiment un travail remarquable pour maintenir la propreté de nos rues. Pour les espaces verts, les actions classiques liées à la saison fonctionnent tout à fait normalement, à savoir le ramassage des détritiques, les arrosages, les tontes, l'arrachage et la préparation des massifs fleuris en prévision des plantations d'été. Si je devais résumer les actions des services de la

voirie et des espaces verts en deux chiffres, le premier serait 20 : 20 journées d'intervention pour les espaces verts, et le deuxième serait 27 : 27 journées d'intervention pour la voirie.

Je souhaite souligner la capacité d'adaptation des agents, qui ont su évoluer et faire face à des situations particulières, dans un contexte difficile. Tous les acteurs, qu'il s'agisse des prestataires à qui nous confions des missions ou des agents de la Commune, ont participé activement à l'excellente tenue des espaces publics. Je tiens donc à les remercier grandement. »

M. le Maire : « Merci, Emmanuel, pour ces éléments d'information.

Je vous rappelle que c'est un Conseil Municipal d'information ; il est donc logique que la majorité rende compte. M. RIBATTO va nous dire un mot du commerce. »

5 – Commerce.

M. RIBATTO : « Concernant l'action de la Ville envers les commerçants, je vous donne d'abord quelques chiffres clés :

- 14 commerces alimentaires spécialisés sur 16 sont ouverts, dont 4 proposent la livraison à domicile ;
- 7 commerces d'alimentation générale sur 9 : 6 supermarchés sur 6 et 1 supérette sur 3 ;
- 8 activités de restauration sont maintenues en livraison et/ou en vente à emporter, sur un total de 25 ;
- 13 commerçants du marché livrent à domicile, sur 31 abonnés annuels au prestataire GÉRAUD ;
- 47 activités de services et commerces sont actuellement ouvertes, sur place ou à distance, sur un total de 124, sans les agences ;
- Concernant les agences, c'est-à-dire les banques, les assurances, les agences immobilières : 20 sont fermées mais joignables à distance ;
- Les activités de soins du corps, comme les salons de coiffure, instituts de beauté, spas ou ongleries, sont fermées, soit 19 au total ;
- 2 garages automobiles sont ouverts sur 8 ;
- 7 pharmacies sont ouvertes sur 7.

La tendance de réouverture des restaurants est en hausse, ainsi que le nombre de commerces alimentaires spécialisés proposant des livraisons à domicile, grâce notamment aux dispositifs de livraison par "vélo cargo".

Je rentre dans le vif du sujet pour l'appui de la Ville aux commerçants. D'abord, je voudrais saluer le travail de deux agentes du Service du commerce, qui télétravaillent *via* un renvoi des appels du service vers leur téléphone portable, à savoir Véronique OZOUX et Véronique BULTEAU. Leur objectif est de répondre à toutes les demandes des commerçants sédentaires et du marché, d'une part, et d'autre part, aux sollicitations écrites des Fontenaisiens concernant le commerce. Le Service du commerce appelle les commerçants fontenaisiens individuellement afin d'échanger autour de leur situation et de les orienter dans leurs démarches. À ce jour, une trentaine de commerçants a été appelée. Des entretiens poussés, d'environ 1 heure, sont menés. Ce travail se fait aussi en lien avec Vallée Sud Grand Paris, avec une cellule de veille coordonnée entre les Villes du Territoire et la Chambre de Commerce et d'Industrie, avec des supports conseils et des réorientations vers la cellule d'urgence et les services mobilisables.

Une réunion hebdomadaire est organisée avec le Bureau de "l'Association des commerçants", avec un relevé de décisions. Cette association est aujourd'hui tenue par son Président, le mari de la chocolatière de la rue de la Boissière.

Une étude est en cours pour la mise en place de prestations d'experts-comptables, en attente de certains contacts avec la Chambre de commerce et d'industrie. Notre interlocuteur de Vallée Sud Grand Paris trouve que c'est une bonne idée de mettre en place des permanences d'experts-comptables. Le Territoire peut proposer un accompagnement spécifique pour les commerçants, et les partenaires restent mobilisés pour les aides spécifiques pendant cette situation. Je rappelle que parmi ces partenaires, il y a aussi l'Ordre des experts-comptables, vers qui nous pouvons orienter nos commerces en difficulté.

Des visioconférences animées par la Chambre de commerce et d'industrie seront proposées aux commerçants. Une date prévisionnelle a été fixée au 5 mai prochain.

La communication auprès de nos concitoyens de la liste des commerçants sédentaires ouverts ou qui mettent en œuvre des livraisons, ainsi que de la liste des commerçants du marché qui livre, est remise à jour régulièrement, tous les jours ou tous les 2 jours. Elle est publiée sur le site Internet de la Ville et, bientôt, elle sera affichée sur les panneaux de la Ville.

La décision a été prise d'un soutien financier à l'attention de "l'Association des commerçants". Il s'agit d'un soutien de 3 000 € de subventions, qui ont été versés à l'association pour la mise en place d'un système de livraison à vélo dit "vélo cargo", que les clients soient fontenaisiens ou non. Est étudiée la possibilité d'élargir ces prestations, notamment à la librairie par exemple. Une coordination est en cours pour un système de livraison à destination des publics vulnérables, en lien avec les scouts, "La Croix rouge", JDLC, etc. Je n'en dis pas plus car Anne vient d'en parler.

L'avant-dernière proposition est une demande aux bailleurs sociaux et à l'organisation CRISTAL d'étudier avec bienveillance toute demande de report de loyer de la part des commerçants locataires en difficulté. Il s'agit d'une demande écrite qui doit être adressée à CRISTAL et aux bailleurs. CRISTAL propose un report ou, au cas par cas à l'issue de la crise, une franchise de loyer. Je signale aussi le renfort d'une proposition de Vallée Sud Grand Paris, dont la mise en application pratique est à étudier pour notre Ville : le Territoire pourrait proposer d'offrir 1 mois de loyer ou 1 mois de remboursement d'emprunt.

Le dernier appui important que je voulais vous transmettre, cela a été la distribution de 1 080 masques auprès des commerçants ouverts ou qui font des livraisons. Cette distribution a eu lieu les vendredi 10 et mardi 14 avril dernier.

Merci à vous. »

M. le Maire : « Merci, Philippe.

Certaines personnes voudraient intervenir, mais il est compliqué de faire ce que nous faisons d'habitude en Conseil municipal, c'est-à-dire que chacun puisse éventuellement s'insérer dans le débat de façon quasiment autonome, en posant des questions. Si nous faisons cela, nous arriverions à une situation où plus personne n'entendrait personne. Nous allons donc continuer à dérouler les informations, puis nous aurons une période de questions/réponses. Cela me paraît plus simple et plus clair pour tout le monde. On voit bien, en effet, que dès qu'il y a trois ou quatre personnes qui parlent en même temps, ce qui est tolérable dans une salle où on est présent physiquement, on ne s'entend plus et on ne comprend plus ce qui se passe, car cela fait un bruit de fond terrible au niveau de la retransmission.

Jean-Michel va nous dire un mot sur les conséquences financières de la crise. »

6 – Conséquences financières de la crise sanitaire.

M. DURAND : « Comme tout le monde, je voudrais remercier l'ensemble des fonctionnaires. En ce qui me concerne, j'ai une pensée particulière pour les agents du Service du logement, qui continuent à affecter des logements comme ils le peuvent, en général par téléphone. Je les ai deux ou trois fois par e-mail ou par téléphone tous les jours, et ce qu'ils font est remarquable. Je remercie aussi le Service des finances pour son travail. »

Je voudrais vous dire deux mots sur la situation financière de la Ville et les conséquences économiques et financières de la crise que nous vivons à cause de la pandémie. Nous avons vu, au niveau du DOB, il y a 2 ou 3 mois, que la situation financière de la Ville, grâce aux résultats des comptes 2019, se présentait de manière assez sympathique, sans problème particulier. Ceci étant, il est évident qu'avec le Covid-19 et ses conséquences financières, tout est à revoir.

Je rappelle qu'au niveau national, le taux de croissance prévu était de l'ordre de 1 ou 1,5 % ; maintenant, on nous parle d'une chute de -8 % ou -10 %. Le déficit public qui, depuis 30 ans, croissait sous les 3 %, devait se rapprocher de 2,5 %. On nous parle maintenant de -8 % ou -10 %. Vous connaissez comme moi ces informations ; vous les entendez à la radio et à la télévision. Au niveau local, la Ville et sa population vont connaître les mêmes problèmes qu'au niveau national. Il est évident que toutes ces modifications nous amèneront à repenser totalement le budget pour 2020.

Je ne vais pas faire le recensement de tous les flux, encaissements et décaissements, qui sont perturbés ; je ne vais en citer que deux ou trois :

- Il y a évidemment une baisse de facturation des services, mais sans baisse des charges en face puisque ces charges sont manifestement des frais fixes qui, heureusement pour les salariés, ne baissent pas ;
- Quand quelqu'un achète un appartement ou une maison, il y a des droits d'enregistrement dont une partie revient à la Ville. Il est évident que, depuis 2 ou 3 mois, plus personne n'achète d'appartement ni de maison. Si quelqu'un en a acheté, le notaire est bloqué parce qu'il n'a pas accès aux bases de données qu'il faut. La Ville n'encaisse donc rien. Ces droits représentaient 1,2 M€ par an, c'est-à-dire 100 000 € par mois. Or, le montant que nous allons réellement connaître sera vraisemblablement très proche de zéro ;
- À ces phénomènes, viennent s'ajouter des dépenses que, jusqu'à maintenant, nous ne connaissions pas : le coût des masques, du gel, des produits de protection du personnel, etc.

Un autre problème, c'est qu'il est à craindre que le Département et le Territoire, qui tirent leurs recettes d'une fiscalité liée à l'activité économique, voient ces recettes baisser de manière substantielle. Le reversement aux Villes, dont Fontenay, risque donc d'être aussi en baisse.

Un autre point qui va vraisemblablement devenir significatif, c'est que l'État va se retrouver englué dans une situation financière très difficile. Je parlais tout à l'heure d'un déficit de -8 % à -10 %. Le taux d'endettement va vraisemblablement monter à 125 % du PIB. On peut donc très vraisemblablement penser que l'État va répercuter cela sur les collectivités territoriales. Pour être clair, concernant la dotation globale de fonctionnement, l'État va reprendre la politique qu'il avait sous François HOLLANDE et qu'il avait au début du mandat d'Emmanuel MACRON, c'est-à-dire une baisse de la DGF.

En synthèse, on peut donc penser qu'en 2020, et vraisemblablement en 2021, les conséquences de cette crise vont être très significatives. Ce qui est important, ce sont nos réactions face à cette situation. Le premier élément, c'est que la Ville ne part pas de rien. Nous l'avons vu au niveau du DOB et nous le savons tous : la Ville a des réserves. Si nous gérons les choses correctement, avec efficacité et volonté, ces réserves devraient normalement – tel qu'on peut prévoir les choses, cela va sans dire – passer le cap. Il faudra une politique de gestion stricte en matière de fonctionnement, en pensant plus à économiser qu'à dépenser. Il y aura, par exemple, une limitation très stricte des recrutements de personnel.

Nous ne pouvons pas évaluer, aujourd'hui, le montant des conséquences financières. D'abord, nous ne savons pas quand cette crise va s'arrêter et quand tout cela va redémarrer, au début du mois de mai ou plus tard. Cependant, chers collègues et chers Fontenaisiens, je crois que ce qui est important, c'est que dans cette équipe, il y a des pilotes et des copilotes. Les choses vont être gérées et nous pourrons faire face avec détermination. À ce stade, on ne peut pas rentrer dans la technique ni dans le détail des chiffres, mais il faut faire preuve de détermination. Ces difficultés financières, nous devrions les surmonter. Au niveau des investissements, il va évidemment falloir revoir dramatiquement ce qui était prévu au dernier DOB, parce que les ressources que nous aurons en moins, auront marginalement des conséquences sur le budget de fonctionnement mais très largement sur le budget d'investissement. Je vous remercie. »

M. le Maire : « Merci beaucoup, Jean-Michel.

Pour information, je voudrais dire deux choses sur les deux interventions qui viennent d'être faites :

- La première, c'est que le Territoire a effectivement validé le remboursement de 1 mois de loyer, sur présentation de la quittance de loyer, pour les commerçants qui sont fermés, notamment. L'administration territoriale est en train de voir comment mettre en œuvre le versement des fonds. Il y a eu beaucoup de discussions et finalement, c'est ce mois de loyer qui a été retenu parce que c'est quelque chose de simple. Au départ, on pensait doubler l'aide du Gouvernement, mais on ne sait pas trop quand elle arrivera ni sur quel justificatif elle sera versée. Il y a donc un délai qui, parfois, peut être plus important, alors qu'une quittance de loyer, c'est simple, facile, et cela peut être fait rapidement ;
- La deuxième, c'est que le Département a d'ores et déjà annoncé, il y a 48 heures, une aide d'urgence de 12 M€ pour les Villes. C'est un premier geste d'urgence, de l'ordre de 7 € par habitant. Fontenay-aux-Roses devrait donc logiquement toucher une aide d'environ 150 000 €, ce qui devrait au moins payer les masques.

Il y a encore beaucoup d'inconnues, mais je pense que nous aurons plus d'éléments pour en discuter au moment du budget. Comme le rappelait Jean-Michel avec beaucoup de justesse, le fonds de roulement de la Ville, qui devait être affecté à un certain nombre d'investissements, devrait permettre de faire face à cette situation imprévue.

Je vous propose de finir l'exposé avec deux mots sur les écoles en vue de la reprise, puis nous passerons aux questions. La parole est donc à Dominique LAFON. »

8 – Anticipation et préparation de la sortie du confinement :

- **Rentrée scolaire et établissements ;**
- **Reprise des activités des services municipaux.**

M. LAFON : « D'abord, il faut savoir que pendant cette période, nous avons fait tourner un service restreint. Nous accueillons aujourd'hui entre 15 et 25 enfants par jour, dans le cadre de ce que le Gouvernement nous a demandé. Je voudrais dire que le Service a fait un travail colossal, y compris avec l'Éducation nationale, en termes de soutien scolaire, et avec nos autres partenaires, chacun dans son rôle. Je voudrais vivement remercier Stéphanie LE CALOCH pour son appui, ainsi que ses équipes.

Vous avez tous entendu parler de la reprise à partir du 11 mai. Nous faisons face à des équations avec tellement d'inconnues que nous n'avons pas encore la solution. Ce que nous sommes en train de faire, c'est d'abord de sécuriser tout ce qui permettra une reprise : les masques, les équipements, le gel hydroalcoolique, etc. Nous utilisons le fait qu'une de nos écoles est ouverte aujourd'hui pour observer comment les choses se passent : je ne vous cache pas que le fait de demander aux élèves de porter des masques, paraît assez compliqué, notamment pour les grandes sections de maternelle. Par ailleurs, si nous voulons respecter un certain nombre de règles, il est évident que notre capacité d'accueil sera plus limitée que ce qu'elle est d'habitude, peut-être à 25 %. Il va donc falloir se poser un certain nombre de questions... Vous savez qu'au départ, toutes les classes ne reprendront pas en même temps, mais cela va quand même poser des difficultés. Nous sommes donc en train de réfléchir à tout cela et de préparer cette reprise du 11 mai. Les discussions se sont d'ailleurs engagées avec l'Éducation nationale, *via* son inspectrice, et avec les différents directeurs et directrices qui assurent la continuité qui a lieu à l'école des Ormeaux. *A priori*, on met tout en œuvre pour réussir ce challenge, mais les choses peuvent évidemment changer en cours de route. Je pense que c'est un peu le leitmotiv de cette crise. On pourra peut-être, le 1^{er} juin, réécrire l'histoire du 1^{er} avril, mais je pense que cela va être assez compliqué à faire. En tout cas, tout le monde est en œuvre pour essayer de faire en sorte que cela se passe le mieux possible, même s'il est évident qu'il y aura des difficultés, notamment par rapport aux gestes barrières, etc. Tout le monde est mobilisé, et nous reviendrons vers vous dès que nous aurons des scénarios plus consolidés. »

M. le Maire : « Cette réflexion est assez extensible à la plupart des services municipaux. Nous sommes, aujourd'hui, en train de travailler sur un certain nombre d'hypothèses, mais nous n'avons pas encore validé tout cela. Je pense d'ailleurs que cela fera l'objet des réunions d'information plus régulières à venir avec les responsables de l'opposition. »

M. GASSELIN : « Est-ce que la cantine sera assurée, M. le Maire ? Est-ce que les services de la cuisine centrale seront assurés en totalité ? »

M. le Maire : « Comme nous l'avons déjà expliqué, M. GASSELIN, la cuisine centrale n'a pas cessé son travail. Le problème n'est pas la production des repas, puisqu'un travail remarquable a été fait par Mme Rosa CATARINO et l'ensemble des personnels. Ils travaillent en 3 équipes qui viennent chacune 2 jours par semaine. Ils produisent entre 100 et 150 repas par jour. Cela veut dire qu'il y a une continuité de la production. En revanche, la difficulté qui a été identifiée, comme l'a dit Dominique tout à l'heure, c'est plutôt le problème de l'organisation du service des repas, pour respecter les gestes barrières dans les écoles, dans des cantines qui sont toutes différentes, qui ne sont pas du tout de la même taille et qui ont des mobiliers différents. C'est probablement ce qui va être le plus complexe à gérer, avec les spécificités de chaque cantine de la ville. Il faudra aussi tenir compte des modalités de reprise des cours par l'Éducation nationale. Tout cela crée quand même pas mal de paramètres. En tout cas, en termes de production, nous sommes prêts à produire, dans 1 semaine, le nombre de repas produits avant la crise.

Nous allons maintenant passer aux questions/réponses. Je crois que M. BUCHET avait demandé la parole. »

Questions/réponses

M. BUCHET : « Merci à tous pour cette séance du Conseil municipal, dont je rappelle que nous, les élus de l'opposition, avons été à l'initiative, pour solliciter l'information nécessaire. Cela fait plus de 1 heure 20 que nous entendons des choses intéressantes, mais qui font état de la situation de maintenance des services, autant que possible, alors que nous traversons, comme vous l'avez rappelé, M. VASTEL, une crise sanitaire sans précédent. Professionnellement, vous le savez, je suis, comme vous le dites, "au front". Je suis un peu surpris de l'état d'esprit de cette réunion. Nous sommes dans l'un des départements les plus touchés de France, dans l'une des régions les plus touchées de France, et on a l'impression qu'à Fontenay, tout se passe bien, même si vous avez bien évidemment rappelé les difficultés liées au confinement. Je crois que nous sommes dans un état de crise grave, tout particulièrement dans notre région. Nous l'avons vécu à l'hôpital, et les services publics ont été les premiers à s'adapter très rapidement à la situation. À l'hôpital, nous avons dû faire face à des changements qui n'ont rien à voir avec la maintenance du service public : il a bien évidemment fallu aller au-delà. J'attendais donc, aujourd'hui, à la fois un bilan de ce qui a été fait, certes, c'est-à-dire la maintenance des services publics autant que possible, mais surtout d'essayer de voir quelles sont les attentes qu'il serait nécessaire de prendre en compte dans cette période de crise.

Tout d'abord, je voudrais quand même qu'on ait une réalité plus réelle de la situation sanitaire. Vous dites qu'il n'y a pas de surmortalité à Fontenay, mais je serai vraiment étonné que ce soit le cas. Concernant la continuité des services municipaux, je voudrais vous poser une question très simple. Nous avons besoin d'avoir une reconnaissance de l'engagement des uns et des autres. Nous l'avons à l'hôpital ; envisagez-vous, d'une manière ou d'une autre, une aide pour les agents du service public, notamment municipal, qui ont vécu directement cette crise en étant au contact du public ? La deuxième chose, ce serait une aide pour les Fontenaisiens. Je pense notamment à tous ceux qui ont perdu quelqu'un de leur famille dans cette crise sanitaire, ou qui ont des maladies graves à accompagner, mais il y a aussi tous ceux qui sont confinés et qui ont besoin d'être aidés, parce qu'ils ne peuvent pas avoir leurs ressources habituelles.

Je pense que l'effort que nous devons porter, n'est pas que sanitaire. Pourquoi, depuis 1 mois, n'avons-nous pas eu d'éléments supplémentaires par rapport à ce que le Gouvernement avait pu dire ? En tant que médecin, je pense que vous êtes convaincu par le port du masque. Comment se fait-il qu'à l'échelle de la commune, nous n'avons pas pu disposer plus rapidement de masques, que vous nous promettez d'ailleurs à une date qu'on ignore ? De la même façon, pour les dépistages, comment faire pour mieux dépister et prendre des mesures à l'échelle de proximité ?

Une chose qui me semble très importante, c'est de savoir comment venir en aide aux Fontenaisiens. Premièrement, je pense qu'il y en a beaucoup qui sont en grande difficulté sociale. Cette crise va révéler à la fois le besoin en termes de service public et la carence d'un service public trop minimal par rapport aux besoins. Tout à l'heure, a été abordée la question des loyers des commerçants. Il n'est pas normal que seule l'intercommunalité s'occupe des loyers des commerçants qui ont fermé, alors que beaucoup de Fontenaisiens ont des pertes de revenus et non pas la possibilité de boucler leur mois en payant leur loyer. Comment faire en sorte de décharger les Fontenaisiens d'un certain nombre de dépenses, qui sont à rapprocher de leur perte de revenus ?

Vous avez aussi fait état d'un certain nombre de difficultés dans la mise en place du maintien du service public municipal, mais j'aimerais revenir à la base. Beaucoup s'interrogent, à Fontenay, sur la gestion de la crise à son départ, notamment avant le premier tour des élections municipales et pendant ce premier tour. Je ne vous en veux pas, M. le Maire, puisque vous étiez vous-même malade, mais je pense qu'il aurait été normal que, dès que

les informations en termes de santé publique pouvaient être communiquées, elles le soient. Je pense notamment à tous ceux qui ont tenu les bureaux de vote et, au-delà, à tous ceux qui ont pu côtoyer un patient qui a été identifié. Comment se fait-il que nous n'ayons pas eu, le plus rapidement possible, d'informations concernant cette présence et le risque d'avoir été contaminé ?

Un autre élément sur lequel je voudrais insister, concerne les écoles et les crèches, dont on n'a pas beaucoup parlé même si c'est aussi un élément important. M. GASSELIN a posé la question de la cantine. Très honnêtement, pour ma part, en tant que médecin, et parce que nous sommes dans une région particulièrement touchée, je pense qu'en termes sanitaires, il serait totalement déraisonnable d'imaginer que les écoles puissent rouvrir pour tous, ou même pour certaines classes, le 11 mai. Ce qui est peut-être possible dans d'autres régions, ne le sera pas ici, si nous ne voulons pas qu'il y ait une deuxième vague dans notre région. Je pense que la décision du Gouvernement, qui évolue et qui, si j'ai bien compris, vous donne la possibilité, en tant que Maire, de prendre une décision avec le Préfet, est tout à fait déraisonnable s'il s'agit d'imaginer que le 11 mai, trois niveaux de classe puissent retourner dans les écoles en accueillant tout le monde. Je pense que vous serez dans l'incapacité de faire procéder aux mesures barrières nécessaires. Je vous demande donc vraiment de prendre position, auprès du Gouvernement, pour notre région et notamment pour Fontenay-aux-Roses, en disant que nous ne pourrions pas sérieusement, sans risque sanitaire accru, accepter tous les enfants. Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire qu'il faut que nous ayons une démarche très pragmatique. Il va falloir aller aider ceux qui en ont le plus besoin. Vous l'avez d'ailleurs fait, à la suite de la décision gouvernementale, pour accueillir les enfants des soignants, et c'est une bonne chose. Il va falloir ouvrir progressivement, mais seulement à ceux qui ont des difficultés. Je pense notamment aux enfants qui sont en grande difficulté scolaire parce qu'ils n'ont pas le niveau d'accompagnement dans leur entourage familial, ou qui n'ont pas de support informatique. D'ailleurs, pourquoi n'avons-nous pas donné la possibilité à tous les Fontenaisiens qui n'avaient pas d'ordinateur, ou pour des familles qui sont parfois confinées dans des situations problématiques, d'être accompagnés, avec un matériel qui serait, pourquoi pas, fourni par la Mairie ? Ce que je pense, c'est qu'il faut rouvrir progressivement. Peut-être que des parents n'ont pas d'autre solution ; il faudrait donc peut-être rouvrir d'abord à certains enfants, pour permettre d'accueillir doucement, progressivement, un certain nombre d'enfants supplémentaires dans nos écoles. Quelle que soit la bonne volonté qu'on pourra avoir, il sera en effet impossible de ne pas propager le virus si on demande, en quelques jours, à tous les enfants de retourner à l'école.

Je vous demande donc, pour des raisons sanitaires et parce que je pense que cela va être un véritable problème, de répondre à l'urgence sociale en prenant des mesures. Il ne s'agit pas simplement de maintenir les services habituels, mais de prendre des mesures nouvelles de manière très importante, comme nous l'avons fait à l'hôpital, pour pouvoir venir en aide à ceux qui sont en grande difficulté, y compris en termes de scolarisation. Il ne faut pas simplement laisser les gens décider sur la base du volontariat. Il y a des gens qui vont se sentir obligés alors que je pense que, pour des raisons sanitaires, si des enfants peuvent rester à domicile dans le contexte actuel, cela permettra à d'autres d'être accueillis dans de bonnes conditions et avec un risque sanitaire moindre. Faisons en sorte qu'il y ait beaucoup de pragmatisme dans cette période.

J'insiste là-dessus : je pense qu'il va y avoir une explosion des inégalités sociales. On le voit bien, dans cette période de confinement. Peu de choses nouvelles ont été faites depuis 1 mois. On ne va pas polémiquer, mais il faut vraiment que cela change. Il faut que la Mairie prenne la mesure de l'ampleur de ces inégalités pour pouvoir venir en aide à ceux qui ont de grandes difficultés.

J'aborde un dernier point. Actuellement – et c'est normal puisque c'est vous qui avez les rênes de cette Municipalité, ce que je ne remets pas en cause en attendant le deuxième tour des élections, qui sera probablement reporté dans plusieurs mois – vous avez mandat, en tant que Maire, pour gérer la crise. Cependant, je crois qu'il ne faudrait pas utiliser cette prorogation pour poursuivre un certain nombre de projets que vous aviez envisagés ou que vous envisagiez pour cette année. Je crois que votre priorité doit être la crise sanitaire. Je pense que, comme principe d'action, il faut vraiment que toutes les autres actions, notamment celles qui peuvent être contestées, ne redémarrent pas tant que la démocratie ne sera pas revenue avec son rythme habituel. Je ne sais pas si cela doit prendre la forme d'un vœu, mais je pense qu'il faut que votre mandat puisse se consacrer totalement à la crise sanitaire. Vous avez beaucoup de choses à imaginer avec votre équipe et avec les services municipaux, que je tiens à saluer à nouveau, pour faire face à cette crise. Vous devez vous concentrer uniquement sur ce point. Je pense qu'il y a suffisamment de travail à faire. »

M. le Maire : « Très bien, merci, M. BUCHET. Je voudrais vous répondre en quelques mots, parce qu'il y a beaucoup de considérations... Finalement, vous nous reprochez de ne pas avoir assez d'information, tout en ayant des certitudes supérieures à celles de tout le réseau des gens qui s'occupent de l'aide sociale à Fontenay, que ce soient les gens du CCAS, les directeurs d'écoles, les associations caritatives. Il est évident qu'aujourd'hui, l'une de nos préoccupations majeures, c'est de détecter et de surveiller au maximum les choses, de façon à ce qu'il n'y ait pas de gens qui "passent au travers des mailles du filet", et à ce que nous puissions aider et soutenir les familles les plus touchées par la crise.

Je regrette un peu que tout cela retombe encore dans les vieilles postures politiciennes, avec à la fois de la défiance, des procès d'intention et des procès en légitimité sur le mandat. Concernant la tenue des élections, ce n'est pas nous qui en avons décidé. Je crois qu'il n'y a pas une commune en France où la tenue des élections ne s'est pas faite, parce que le Gouvernement l'a décidée. De la même façon, la réouverture des écoles dépend, pour la plus grande part, de l'Éducation nationale et des professionnels de celles-ci dans notre département. En tant que Maire, on peut avoir beaucoup de positions possibles, mais on doit s'adapter. On fera évidemment valoir l'importance du respect des conditions de sécurité sanitaire, dont je considère qu'elles doivent être respectées dans tous les cas. C'est aussi pour cela, d'ailleurs, que nous créons un conseil scientifique, pour canaliser les conditions sous l'angle sanitaire, par rapport à la reprise éventuelle de ces activités. Nous essayons de faire au mieux.

Vous nous expliquez que vous avez beaucoup manqué d'information ; je voudrais rappeler que le début de la crise, c'était il y a 5 semaines. Le premier tour des élections municipales a eu lieu le 15 mars. Depuis cette date, il s'est passé énormément de choses. Encore une fois, et même si cela a beaucoup été fait, je voudrais rendre hommage aux services pour la quantité de travail considérable qu'ils ont mise en place, ainsi qu'aux élus, qui ont chacun essayé de faire au mieux face à cette situation totalement inédite, qui nous dépasse largement et qui est d'une très grande gravité, puisqu'il y a des gens qui meurent chaque jour.

Concernant le fait que cela se passe plutôt bien à Fontenay, pourquoi affirmer le contraire ? Je veux bien que vous n'ayez pas très envie de dire que les choses se passent au mieux possible mais, à mon avis, elles se passent aujourd'hui au mieux possible. Cela ne veut pas dire qu'on ne préférerait pas ne pas avoir de virus, d'épidémie et toutes ces contraintes qui s'imposent à nous. Cependant, toutes choses égales par ailleurs, je trouve que la ville de Fontenay s'en est plutôt bien sortie. Cependant, il ne faut pas faire d'autosatisfaction ; peut-être que nous aurions pu faire mieux. On peut toujours faire mieux ! Nous avons essayé de faire la meilleure information possible. Nous avons essayé de garantir le meilleur respect possible des règles sanitaires dans l'espace public. Nous avons été relativement

intransigeants par rapport à des propositions qui, parfois, envisageaient de les assouplir, notamment concernant le commerce dans l'espace public. Nous avons essayé de nous placer à un niveau de sécurité maximale pour nos concitoyens et pour nos agents. Cela a été notre préoccupation constante.

Peut-être que d'autres auraient mieux fait, M. BUCHET, mais je crois que la période n'est pas à se livrer à des compétitions électorales. Ce n'est pas le moment ni le lieu. Nous reparlerons de tout cela quand nous reparlerons des élections municipales. Pour l'instant, chacun essaye de faire du mieux qu'il peut. Si vous avez des idées, M. BUCHET, pour nous suggérer des méthodes qui nous permettraient de mieux déceler des familles en difficulté, ou des idées particulières d'un point de vue sanitaire, puisque vous êtes vous-même médecin "au front", n'hésitez pas ! Elles seront les bienvenues. Mon téléphone n'a jamais été coupé, et je crois d'ailleurs avoir eu chacun de vous en ligne.

Je sais bien que tout est critiquable, mais nous essayons de nous adapter à des données qui changent. La reprise sera un nouveau problème, que nous allons d'ailleurs affronter un peu plus ensemble, puisque nous sommes mieux organisés aujourd'hui. Prenons conscience du fait que ce sont des choses très complexes, extrêmement importantes et graves, qui méritent mieux qu'un débat du type : "Je suis sûr que vous n'avez pas fait ceci ou cela". Je pense que nous avons fait du mieux possible.

Qui a demandé la parole ensuite ? Mme GAGNARD. »

Mme GAGNARD : « Merci, M. le Maire. Je voudrais intervenir très rapidement pour faire, non pas une réponse mais un commencement de réponse à la préoccupation que nous partageons tous, que vient d'exprimer M. BUCHET. De ma place, c'est-à-dire en étant très attentive à ce qui se passe dans les associations et au niveau de la maison de quartier – qui est un centre social, je tiens à le rappeler – ce que je vois, c'est que, si la réalité est brutale, il y a des façons de faire, des solidarités qui se sont organisées. C'est une forme de résilience – pour parler comme tout le monde – qui me paraît extrêmement positive pour la suite des événements, parce qu'il va falloir écrire cette suite. Il y aura effectivement de nouveaux publics qui auront besoin, de temps en temps, d'un soutien ponctuel, d'autres types d'information, d'autres types de médiation. Je voudrais rapporter ce que je vois de ma place, sur les relations sociales. Elles me paraissent bien aller, contrairement aux problèmes sanitaires, dans la mesure où il me semble que l'attention aux autres existe chez les Fontenaisiens. Nous avons eu de multiples demandes de bénévolat qui ont été mises en relation avec des besoins. Je cite un seul exemple : l'association "Familles services" demandait des conducteurs pour transporter des personnes qui dépendent de l'aide à domicile. Il y a eu énormément de réponses et l'association nous a remerciés en disant que ces personnes, qui n'avaient pas l'habitude d'avoir beaucoup de considération, en avaient été très touchées. C'est un tout petit exemple, mais il y en a des quantités. Je tiens donc à dire qu'effectivement, nous avons des personnels formidables, mais que les Fontenaisiens sont tout aussi formidables dans ce qu'ils mettent en place. Ils font des blouses, ils font des masques, ils vont chercher les personnes isolées pour leur communiquer des informations... Il y a eu aussi énormément d'attentions au téléphone, soutenues par nos services, qui ont régulièrement appelé les gens. Voilà ce que je voulais dire, et qui sera la fin de mon intervention : il y a peut-être des difficultés sanitaires, mais il y a beaucoup de solidarité entre les gens. »

M. le Maire : « Merci à toi, Françoise. M. MERGY a demandé la parole, puis Mme BOURDET et ensuite, M. LAFON. »

M. MERGY : « Merci, M. le Maire. Bonjour à tous. Je suis ravi de vous voir en bonne santé. Je regrette qu'il ait fallu attendre une demande que j'ai lancée et qui a associé l'ensemble des élus de l'opposition, pour que nous ayons cette réunion d'information. Je voulais aussi

dire que j'ai beaucoup échangé avec Mme SCHÄFER-BÉNÉTREAU, à la tête de la liste "Fontenay en commun", qui a souhaité que je relaie un certain nombre de ses questions.

Je vais aborder trois points en étant bref, pour essayer de ne pas être redondant avec ce qu'a dit Pascal BUCHET.

Sur la gestion de la crise sanitaire, vous vous êtes auto-félicité de votre gestion et de celle de vos adjoints. Il y a effectivement eu un certain nombre d'initiatives prises par les services et par les élus. Pour autant, on est plutôt dans la moyenne basse de ce qui a été fait dans les communes en France. Vous n'avez pas fait de dialogue trans-partisan, contrairement à beaucoup de communes. Sur le commerce, vous avez fait plutôt le minimum. Nous avons fait des propositions concrètes, notamment la mise en place d'un système de livraison pour les commerçants et les producteurs du marché, en respectant les mesures sanitaires ; vous n'avez même pas daigné répondre à notre proposition. Concernant les enfants en décrochage scolaire, ou potentiellement en décrochage scolaire, comme concernant la lutte contre la fracture numérique, nous avons fait un certain nombre de propositions d'impression des supports et de fourniture de matériels informatiques pour les enfants concernés ; là non plus, vous n'avez pas souhaité donner suite à nos propositions. Sur la question des personnes en difficulté, Pascal BUCHET en a beaucoup parlé, mais il y a aussi des personnes qui ne sont pas en mesure de payer leur loyer, notamment auprès des bailleurs sociaux ; êtes-vous intervenus auprès de ceux-ci pour demander un moratoire ou un étalement des loyers ? Il y a un certain nombre de choses qui auraient pu être faites. Si vous aviez associé plus largement toute l'énergie de la ville, tous les élus, toutes les bonnes volontés, on aurait peut-être pu faire émerger d'autres propositions, de manière totalement trans-partisane et au service de nos concitoyens.

Concernant le plan de déconfinement, vous avez abordé un certain nombre de sujets. Pascal BUCHET a fait un zoom sur les écoles. Je pense que c'est un sujet majeur. On ne peut pas se permettre de laisser perdurer la situation actuelle, parce qu'il y a un vrai risque d'inégalité croissante entre les élèves qui peuvent être accompagnés par leurs parents et les autres mais en même temps, il faut rouvrir les écoles avec des conditions sanitaires et d'hygiène correctes. Au-delà de ce qu'a dit Dominique LAFON, quelle est la teneur des échanges que vous avez avec l'Éducation nationale ? Quelles sont les mesures de désinfection prévues dans les écoles, pour le mobilier, dans les cantines ? Quels sont les moyens d'assurer le respect des gestes barrières, notamment pour les enfants de maternelle, qui n'ont pas les mêmes réflexes que les enfants de primaire ? Qu'est-ce qui est prévu pour les cantines ? Apparemment, le Ministre évoque des paniers-repas ; est-ce un point qui a déjà été abordé avec la Ville ? Enfin, quels services municipaux seront disponibles, à la fois au niveau des ATSEM et des personnels d'entretien, pour assurer la reprise des écoles dans de bonnes conditions, avec une montée en puissance progressive ?

Le dernier point de mon intervention, pour ne pas être trop long, porte sur l'impact de cette crise sur l'action publique et sur les finances de la Ville. Jean-Michel DURAND a commencé à en parler, et je pense que nous aurons l'occasion d'évoquer à nouveau ce sujet lors du vote et de la préparation du budget. Concernant l'action publique, il me semble qu'il faut, *a minima*, avoir une réorientation complète des priorités publiques de la Ville. Pour faire court, il faut moins de béton et plus d'humain, donc plus de service public et moins de travaux d'embellissement, de création de fontaines monumentales à Fontenay-aux-Roses. Enfin, je m'interroge : pourquoi, dans la phase actuelle, où tous les chantiers sont quasiment à l'arrêt, des travaux sont-ils réalisés au conservatoire municipal, dont le devenir est à trancher ? Vous souhaitez en effet vendre les deux tiers du bâtiment alors que pour ce qui me concerne, je souhaite conserver ce bâtiment dans l'espace public, ce qui est le cas de toutes les autres listes d'opposition. Comme les élections sont en suspens, je pense que c'est extrêmement choquant de préjuger d'un résultat et de prendre des mesures sur lesquelles on n'aurait ensuite pas la possibilité de revenir.

Voilà ; j'ai essayé d'être synthétique. »

M. le Maire : « M. MERGY, votre appréciation qualitative n'engage que vous. Vous dites que nous sommes dans la moyenne basse pour les commerces et qu'on a attendu très longtemps pour associer l'opposition ; or, je constate que nous sommes l'une des premières villes de France à faire un Conseil municipal d'information. Je n'ai pas l'impression, dans les autres Villes du Territoire, qu'il y ait eu, comme vous le dites, une espèce de cellule associant tous les membres de l'opposition à tous les gestes, dans une période extrêmement tendue, où il fallait être extrêmement réactif et extrêmement rapide. Nous avons eu énormément de choses à décider en urgence, ne serait-ce que l'achat des masques. Je le redis : c'est la "guerre des masques", aujourd'hui ! Pour avoir des masques, il faut être plus rapide que son voisin, et je peux vous dire que je n'ai pas l'impression que ce soit mieux ailleurs. Maintenant, sans doute connaissez-vous des villes où c'est beaucoup mieux ; je veux bien m'en inspirer. Si vous me les indiquez, je serais très heureux de "copier mon voisin" dans l'intérêt des Fontenaisiens ! Je n'ai pas de fierté particulière qui m'empêcherait de le faire.

Vous avez évoqué les bailleurs sociaux : bien sûr, je suis intervenu auprès d'eux, même si je n'ai pas forcément jugé utile de vous envoyer une copie du courrier, M. MERGY. Les bailleurs sociaux se sont tous engagés, quasiment au niveau national, à prendre en compte les retards de loyers pour les familles les plus en difficulté, notamment avec des effacements de loyers, pas seulement des reports. Pour les commerçants, ce sera étudié au cas par cas. La plupart des bailleurs sociaux présents dans la ville – et vous savez que nous en avons beaucoup de différents – se sont engagés à faire, selon les cas, soit des reports de loyers, soit, si la situation devient trop importante en termes de dettes, des effacements de créances. Tout cela a donc bien sûr été fait.

Concernant les livraisons, vous avez évoqué votre proposition. C'est une histoire un peu curieuse. Si j'ai bien compris, vous vous êtes adressé directement au Préfet pour modifier vous-même l'organisation du marché. Le Préfet m'a appelé, alors que j'étais à l'hôpital, pour m'expliquer qu'il était surpris et qu'il n'avait pas donné d'autorisation ou de dérogation. Les services de la Préfecture ont bien confirmé qu'il n'était pas question de desserrer l'étau. D'ailleurs, nous sommes maintenant quelques semaines plus tard, et il n'y a toujours pas de dérogation accordée.

Je reviens aux modes de livraison en extérieur. Je suis désolé mais, comme je l'ai dit tout à l'heure, ma préoccupation majeure, c'est d'éviter qu'il y ait des contaminations parmi nos concitoyens et parmi les personnels communaux. Or, quand vous dites qu'il aurait été facile de le faire en organisant les choses de façon à respecter les gestes barrières, en fait, respecter ces gestes impose une vraie discipline. Quand on crée une dizaine ou une vingtaine de files d'attente différentes sur la place de la Mairie, il faut des barrières Vauban pour les canaliser, il faut des personnels communaux pour faire en sorte que les choses fonctionnent bien, d'autant plus qu'il s'agit d'un commerce qui n'est pas fixe. Il faut donc tout recréer à chaque fois, puisque c'est discontinu. Cela aurait forcément créé un attroupement, puisqu'un certain nombre de gens aurait cru à la réouverture du marché. Il est évident que nous aurions créé les conditions d'une mise en danger d'un certain nombre de nos concitoyens. J'ai donc estimé que c'était quelque chose de totalement déraisonnable, et j'ai d'ailleurs pris un arrêté pour compléter l'interdiction de vente dans l'espace public. Pour autant, je suis en discussion avec un certain nombre d'associations, pour faire en sorte que certains producteurs puissent trouver des débouchés. Si cela peut contribuer à renforcer l'offre de produits pour tous les Fontenaisiens, c'est positif. Toutefois, il ne faut pas faire cela n'importe comment et pas à n'importe quel prix, ni en exposant inutilement les personnels communaux, puisqu'il n'y a pas aujourd'hui de pénurie d'approvisionnement dans la ville, ni

en exposant inutilement nos concitoyens. Voilà ma réponse, et je pense que je ferai exactement la même, quelle que soit la période à laquelle on me posera cette question.

M. LAFON va répondre à propos des écoles. »

M. LAFON : « Je voudrais en effet répondre, même si je reconnais que je ne suis pas un médecin ni un spécialiste des épidémies. J'écoute donc ce que disent les uns et les autres. Concernant le déconfinement et la reprise des écoles, c'est effectivement un vrai sujet. Nous pouvons en parler ici, mais c'est à l'étude et nous pourrions en reparler. Beaucoup de choses se sont passées depuis le début de la crise : d'abord, un partenariat avec l'Éducation nationale. Je rappelle en effet que l'école et l'enseignement dépendent de l'Éducation nationale, pas de la Commune. Nous avons travaillé avec l'Éducation nationale, avec les partenaires, avec les gens qui font du soutien scolaire. Nous avons mobilisé tout le monde. Quand il y a eu des problèmes de matériel, des prêts ont été faits. Quand il a fallu faire passer des supports papier, cela a été fait par les différents acteurs qui intervenaient. Nous avons également mené un travail avec les directeurs d'école pour identifier un certain nombre d'élèves qui avaient "disparu des radars" et qui ne suivaient plus les cours. Celles et ceux qui ont des enfants chez eux, savent la complexité de cet enseignement à distance.

Par ailleurs, ce que je voudrais dire, c'est qu'on pourrait effectivement – et il faudra d'ailleurs peut-être qu'on le fasse – vous faire une liste d'absolument tout ce qui a été mis en place et de tout ce qui a été fait. Nous l'avons fait avec modestie. M. MERGY nous dit qu'on est dans la moyenne basse ; je suppose qu'à l'ENA, on calcule des moyennes, mais sur quelles bases ? Qu'est-ce que cette phrase veut dire ? Rien ! À l'école, en tout cas, nous savons que nous avons, aujourd'hui encore, une quarantaine d'élèves en très grande difficulté. Ils sont accompagnés par différents acteurs. Nous faisons du moins mal possible, dirais-je, et il faut que nous continuions.

Concernant le déconfinement, par rapport à ce qu'a dit Pascal BUCHET, nous ne savons pas encore comment cela va se passer. Il est clair que l'une des questions concerne les élèves qui ont un peu "disparu des radars". Il faut savoir, par exemple, qu'il y a des parents que nous n'arrivons pas à joindre parce qu'ils n'ont pas de téléphone, ou qui ne peuvent pas rappeler parce qu'ils n'ont pas de crédit téléphonique. Quand cela a été repéré, cela a été travaillé avec les acteurs du social, avec les acteurs de l'école, chacun à sa place et chacun en respectant ses prérogatives. Énormément de choses ont été faites. Je pourrais passer 2 heures à vous expliquer tout ce qui a été fait. Il n'empêche que la crise nous montre aussi que, pour le futur, il y a certainement des réflexions à avoir pour améliorer un certain nombre de choses.

Je signale aussi que nous avons des relations avec la maison de quartier, le "Club pré-ados", le collège, l'inspectrice de l'Éducation nationale. D'ailleurs, je suis étonné par la question de Gilles MERGY, parce qu'il a contacté directement la DASEN en lui posant un certain nombre de questions. Il a donc dû avoir des réponses à ses questions ; ou alors, la DASEN ne lui a pas répondu, ce qui est possible. Elle a peut-être préféré répondre aux élus en charge.

Il reste encore du travail. Il est notamment très clair que le déconfinement dans les écoles est un sujet très complexe. »

M. le Maire : « Merci. Mme BOURDET avait demandé la parole. »

Mme BOURDET : « Merci, M. le Maire. J'ai bien écouté tout ce qui a été dit, qui rejoint une partie des questions que nous vous avons posées au préalable, pour gagner du temps. Je vais donc simplement compléter quelques points qui me paraissent essentiels. Je voudrais

particulièrement développer ce qui a été dit pour ou contre, par rapport aux difficultés qui sont en ce moment à l'ordre du jour du côté des enfants.

Aujourd'hui, les conditions du confinement et de la continuité éducative varient beaucoup d'une famille à l'autre. Des fractures sociales se creusent ; tout le monde en est conscient. Quand on a trop d'enfants confinés dans un petit appartement, la vie numérique immobile devant un écran remplace la vie réelle, avec toutes les conséquences de santé que cela induit. Je pense que c'est un facteur capital à prendre en compte, dans la discussion sur le fait qu'il faille ou non rouvrir les écoles. Je crois d'ailleurs que ce facteur a été pris en compte au niveau national ; il serait donc bien dommage de ne pas aller jusqu'au bout de cette observation. Les conséquences de la vie numérique immobile, pour faire simple, doivent être prises en compte en parallèle des conditions difficiles au niveau sanitaire et du risque de propagation du Covid-19. Il faut y ajouter les difficultés des parents qui vont au travail dans des conditions de grande précarité pour leur propre santé et, indirectement, pour celle de leurs enfants, ou de ceux dont les conditions économiques se dégradent de plus en plus, soit parce qu'ils n'ont plus de travail, soit parce qu'ils ont déjà une condition de vie précaire et que, n'ayant plus la cantine notamment, ils ont du mal à nourrir leurs enfants au quotidien. Tous ces paramètres font que ces situations liées à la réouverture du 11 mai ne peuvent pas se regarder que du point de vue strictement sanitaire ; ou alors, il faut inclure la santé psychologique à l'évaluation que l'on peut en faire.

J'ai bien noté le travail des personnels. C'est tout à fait intéressant et je les remercie, bien évidemment. Je pense aussi qu'il y a eu énormément de micro-initiatives dans les immeubles ou entre voisins. Je crois qu'il faut souligner ces initiatives des Fontenaisiens solidaires, qui ont par exemple essayé d'aider le voisin qui n'avait pas les moyens de participer au temps scolaire de ses enfants, etc.

Je voudrais revenir sur la question des moyens par rapport au 11 mai. Je vous ai entendu hier sur France Inter, M. le Maire : vous avez dit que vous manquiez de moyens financiers et de moyens humains. Vous avez indiqué que cela coûterait – peut-être dans l'emportement – des centaines de milliers d'euros ; je cite vos propos. Sur l'ensemble du budget de la Ville, le Covid-19 coûtera sans doute des centaines de milliers d'euros mais, sur le plan strict de la reprise des classes au 11 mai, nous n'en sommes pas là. Vous avez dit qu'il faudrait des tentes et des hangars et que vous manquiez de personnel. En fait, en mai, il s'agit d'organiser un retour progressif pour, si possible – là, je cite le Ministre – avoir un régime apaisé en juin. Il ne s'agit donc pas de posture politicienne, mais de discuter des moyens disponibles. Quand il est question de moyens, je sais ce que cela veut dire, parce qu'il avait fallu faire la même chose pour les NAP qui, toutes proportions gardées, étaient infiniment plus simples, pendant 3 heures chaque semaine et par enfant. Sur une année, je pense que le budget était à peu près équivalent à ce que nous risquons d'avoir à affronter. Je rappelle que les NAP coûtaient 150 € par enfant et par an pour 3 heures par semaine pendant toute une année scolaire. Cet exemple mérite d'être repris pour voir réellement combien cela coûterait de mettre les moyens nécessaires.

Je connais le problème du manque de locaux et du manque de personnel, mais il y a quand même des gymnases, des terrains de sport, un Service municipal du sport, des accueils de loisirs indépendants des écoles, des animateurs, des salles dans la maison de quartier, mais aussi au CCJL. Vous parliez de tentes ; les barnums et les tables des jours de fête, quand il fait beau, pourraient être utilisés, ne serait-ce que pour canaliser le fonctionnement des cours de récréation.

C'est vrai : nous vivons une situation hors normes et il y a, de la part des personnels, une mobilisation hors normes. Je pense que, de la part des familles, nous avons aussi constaté, à Fontenay, beaucoup d'efforts et beaucoup de solidarité, ce qui devrait pouvoir nous aider à passer ce cap du 11 mai.

En pratique, pour les cantines, les conditions de réouverture supposeraient peut-être aussi quelque chose qui va aller avec l'organisation des entrées et des sorties des écoles, à savoir assurer la distanciation entre les parents aux heures d'arrivée et de sortie. Je ne suis pas sûre qu'on puisse le faire si tout le monde rentre à 8 h 30, mais ce sera peut-être possible s'il y a des horaires différés, par exemple d'une demi-heure, de manière à ce que les enfants arrivent de manière échelonnée. De la même façon, il faudrait décaler d'une demi-heure, voire d'une heure, les horaires de la cantine, afin d'avoir un espace suffisant. C'est un exemple des propositions que nous pouvons regarder ensemble. Je pense que nous ne sommes pas trop, opposition et majorité, pour regarder tout cela.

Ensuite, nous avons un deuxième sujet, qui est un vœu ; nous le proposerons tout à l'heure. L'idée reste, de façon générale, par rapport à tous les sujets qui ont été évoqués, aussi bien économiques que sanitaires, de se rappeler que la situation est extrêmement stressante pour beaucoup de familles, et que ce facteur du stress doit aussi être largement pris en compte. Merci, M. le Maire. »

M. le Maire : « Merci, Mme BOURDET. Vous savez, nous partageons l'essentiel des préoccupations que vous avez évoquées. D'ailleurs, beaucoup des solutions que vous proposez, notamment les arrivées et les départs décalés, sont sur la table. Nous en discuterons avec l'Éducation nationale parce que, encore une fois, l'organisation de l'activité d'enseignement dépend d'elle. C'est elle qui va imprimer énormément de choses, même s'il y a une interaction au niveau local. C'est donc quelque chose que nous devons faire avec l'Éducation nationale.

Je ne sais pas si Dominique veut rajouter quelque chose mais, globalement, nous allons essayer de faire au mieux, rassurez-vous. Nous allons essayer de faire le maximum, parce que nous savons très bien que, notamment pour certaines familles, c'est extrêmement important de pouvoir mettre leurs enfants à l'école. Certains enfants ont en effet des difficultés s'ils ne mangent pas la cantine, parce qu'ils ne mangent pas toujours de façon suffisante dans certaines familles qui sont très en difficulté. Ce sont donc des éléments extrêmement importants. Nous le savons bien, et c'est d'ailleurs pour cela que je pense que notre Président a un peu hâté les choses d'un point de vue sanitaire. Le problème que nous allons avoir, c'est qu'il faut malgré tout que les choses restent possibles du point de vue de la sécurité sanitaire. On ne peut pas nous faire valider, un peu à la va-vite, des procédures qui comporteraient des risques trop importants, aussi bien pour les personnels que pour les enfants. Cela restera notre préoccupation, même si cela ne nous empêche pas d'essayer d'être inventifs et de trouver les moyens pour faire le maximum, afin que le maximum d'enfants puissent rentrer. Je suis d'accord avec vous.

Dominique voudrait rajouter quelque chose. »

M. LAFON : « Je remercie Mme BOURDET pour sa sollicitude et tout ce qu'elle nous a dit. Il y a effectivement eu beaucoup de solidarité, ce qui a beaucoup aidé.

Concernant le déconfinement, on voit qu'il s'agit un peu d'une "quadrature du cercle" : certains nous disent qu'il ne faut pas le faire parce qu'il y a un risque sanitaire, et vous nous dites qu'il faut le faire parce qu'il y a une autre forme de risque sanitaire. Je pense que la réponse est entre les deux. En tout cas, c'est vrai que les élèves les plus en difficulté, nous le savons et nous l'avons toujours su, seront probablement mieux à l'école que dans des situations précaires, avec deux ou trois enfants dans un petit appartement, plus la question des repas. Tout ce que vous proposez, fait partie des scénarios qui sont à l'étude. Je rappelle quand même que cette histoire de déconfinement progressif est relativement récente, en gros depuis 1 semaine. Nous y travaillons donc. Tout a été envisagé : les espaces verts, les gymnases... Nous sommes en train de regarder tout cela.

L'une des choses qu'il faut quand même rappeler, c'est que le côté éducatif relève de l'Éducation nationale. Nous intervenons pour le périscolaire : garderie, pause méridienne, les mercredis, etc. Quand on parle d'un coût, il faut effectivement en envisager un, dans la mesure où le Ministre dit qu'il faut accueillir 15 enfants par classe. Je ne vous cache pas que les discussions avec les directeurs et les enseignants, montrent que pour eux, il leur paraît impossible d'accueillir 15 enfants par classe. Ils disent que 8 à 10 enfants, c'est le maximum s'ils veulent respecter les gestes barrières. Cela veut dire qu'il faudra s'occuper des autres enfants ; là, il y aura certainement besoin de personnels. L'autre chose à laquelle on risque d'être confronté, c'est qu'il y a aussi un certain nombre d'enseignants qui ne veulent pas reprendre, comme je l'entends dans mes discussions avec eux. On verra comment cela se passera.

En tout cas, sans présager de l'avenir de cette pandémie, on peut penser qu'elle sera probablement résorbée si les phénomènes climatiques le permettent, si on trouve des traitements ou si on trouve un vaccin. De toute façon, le déconfinement va devoir se faire par rapport aux écoles. J'avoue que je pensais qu'il se ferait plutôt en septembre que le 11 mai. Cependant, vu un certain nombre de situations de précarité, qui concernent quelques centaines d'élèves fontenaisiens (...).

Dans tout le travail qui est fait, ce qui est extrêmement important, c'est donc le lien avec l'Éducation nationale. Nous sommes en partenariat avec elle. Nous sommes en train de réfléchir à tous ces scénarios. Nous sommes en train de regarder tout ce qu'il est possible de faire, et nous évoluons tous les jours parce que les choses évoluent tous les jours. Par exemple, aujourd'hui, le Président de la République a expliqué que le déconfinement ne serait pas régionalisé, alors qu'à un moment donné, on avait pensé que le déconfinement se ferait dans des régions où il n'y avait pas de cas de Covid-19. (...) »

M. le Maire : « Je vous propose d'avancer, puisque nous entendons Dominique de façon très discontinue. Mme BORDENAVE m'avait demandé la parole. »

Mme BORDENAVE : « Je vous remercie. Je vais être très brève et lister ce que j'ai à dire. Je sais que je n'aurais pas de réponse tout de suite, mais j'aimerais que ce soit entendu. D'abord, je déplore que le "tchat" ait été coupé pendant vos interventions, parce qu'écrire ne vous interrompait pas dans votre discours. Cela n'a pas été possible. »

M. le Maire : « Vous savez, je ne suis pas capable de faire trois choses en même temps... »

Mme BORDENAVE : « Cela aurait été listé et vous auriez pu le lire après avoir fini de parler. C'est en deux temps. C'est totalement différent ; c'est simplement une question d'organisation.

Je vous ai attentivement écouté, M. le Maire. Au début de votre intervention, vous avez évoqué des informations reçues et la mise en place de réunions pour prévoir. Vous avez cité début février puis début mars. J'ai donc une première question : pourquoi tous les élus n'ont-ils pas été informés ?

Ensuite, en répondant à M. BUCHET, vous avez parlé d'une crise qui avait commencé il y a 5 semaines, le 15 mars. Je dois vous dire que, pour travailler dans un lycée public, dès le 13 mars, il était annoncé que le lycée allait fermer. Tout le monde le savait avant, et cela rejoint les informations de début février et début mars, dont vous nous avez parlé. Dans l'Éducation nationale, le confinement était bien annoncé dès le 13 mars.

Ensuite, vous parlez du déconfinement pour les écoles. Vous attendez des décisions d'en haut et vous réfléchissez à comment faire ; c'est tout à fait normal. J'ai entendu les

interventions de Gilles MERGY et de Suzanne BOURDET, et la réponse de Dominique LAFON, qui est très juste. Il va falloir trouver une solution. Ils ont une part de vérité, chacun de leur côté. Tout le monde a des propositions. Ma question est induite par ces interventions : avez-vous l'intention d'associer tous les Conseillers municipaux à cette réflexion, ou allez-vous continuer à agir entre vous sans l'opposition ?

Ensuite, je travaille donc dans un lycée public, mais j'ai également une fille qui est dans un autre lycée public. Dans celui-ci, le proviseur a contacté les associations de parents d'élèves. Cela a aussi été fait dans mon lycée, je le vois en tant que personnel administratif : les parents ont été associés à une réflexion globale pour entendre leurs inquiétudes, ainsi que leur logique et, éventuellement, ce qu'ils auraient à proposer. À travers ce qu'ils disent, on peut ressentir tous les éléments d'inquiétude, tous les éléments positifs et négatifs, entendre parler les autres. Ils sont un maillon essentiel, puisque ce sont leurs enfants dont il s'agit. J'ai donc deux questions : associez-vous les associations de parents d'élèves à votre réflexion ? Il est clair que vous ne pouvez pas avoir tout le monde au bout du fil, mais il y a des représentants d'associations de parents d'élèves. Avez-vous déjà des scénarios ? Vous dites que vous attendez les décisions d'en haut, mais cela n'empêche pas de réfléchir en parallèle pour pouvoir, après, confronter ce qu'on reçoit et ce qu'on a prévu. Parmi tous ces politiques qui sont en haut – je l'ai vu parce que j'ai suivi cela attentivement sur les réseaux sociaux, au niveau des médecins par exemple – il y a ceux qui réfléchissent derrière un bureau et ceux qui sont sur le terrain et qui vivent au quotidien. Je pense qu'il y a une fracture entre les deux et que ce qui se passe sur le terrain, ne remonte pas dans les hautes sphères. Ce serait dommage qu'à Fontenay, on ne remette pas tout à plat pour que tout le monde soit impliqué.

Au-delà de cela, il y a des gens qui, pour l'instant, sont confinés. Il y en a qui sont au chômage partiel. Il n'y en a qui n'ont pas de travail. Il y en a aussi beaucoup qui attendent d'avoir ces décisions pour savoir comment ils pourront se projeter dans leur avenir. Cet avenir n'est pas si loin, puisqu'il est décidé pour le 11 mai. Voilà ; c'était tout ce que j'avais à vous dire, et je vous remercie de m'avoir écoutée. »

M. le Maire : « Merci, Mme BORDENAVE. En trois mots, d'abord, je suis très flatté que vous considériez que le Maire est une "haute sphère de la République" parce qu'honnêtement, je me vois plutôt comme un "hussard de la République", c'est-à-dire quelqu'un qui est "à portée d'engueulade" ! »

Mme BORDENAVE : « Pas du tout : ce que je disais, c'est que vous étiez sur le terrain. »

M. le Maire : « La République fonctionne peut-être de façon toujours critiquable, mais il y a quand même une organisation des pouvoirs, avec des gens qui sont chargés de décider des grandes lignes, par exemple du déconfinement, et nous qui sommes chargés de les mettre en application. On peut déplorer, parfois, qu'il n'y ait pas toujours assez de communication entre les deux mais, en attendant, je ne pense pas qu'il y ait tellement d'autres procédés.

Nous avons déjà testé plusieurs scénarios. Nous avons déjà regardé quelles étaient les configurations de chaque école. Cela fait partie du travail des services, parce qu'il ne faut pas oublier non plus que les principales personnes qui travaillent sur le terrain, ce sont toujours les services de la Municipalité, en lien avec les élus.

La cellule de crise sur le Covid-19 s'est effectivement réunie depuis le mois de février. Il n'y avait pas 50 000 personnes, dans cette cellule. On peut toujours essayer d'associer tout le monde, mais une Municipalité a des règles de fonctionnement qui sont aussi fixées par la République. C'est la majorité municipale qui gère les affaires. Le Maire est en charge et responsable des affaires. Il délègue un certain nombre de ses fonctions à des Adjoints qui, eux-mêmes, gèrent des dossiers. Dans la cellule de crise sur le Covid-19, il n'y avait pas

toute la majorité municipale : il y avait Dominique LAFON, qui travaillait avec les services municipaux et qui rendait compte à la majorité municipale, laquelle, comme de juste, était éventuellement amenée à prendre des décisions, ou le Maire, qui en rendait ensuite compte à la majorité. C'est toujours ainsi que cela fonctionne, sauf à perdre beaucoup d'efficacité en essayant d'associer le maximum de personnes au processus décisionnel. La construction du dossier, avec l'identification des invariants, des contraintes techniques, etc., est en général un travail technique fait par les services, avec un élu qui supervise.

J'en reviens aux scénarios pour le déconfinement. Nous n'allons pas travailler sur 50 000 possibilités. Nous allons déjà essayer de débroussailler le terrain, puisque c'est le travail de l'équipe municipale en place, pour voir quels sont les scénarios plausibles, crédibles, compatibles, etc., en croisant toutes les données. Nous allons éventuellement voir si nous aboutissons à des choix possibles dans l'organisation. S'il y a plusieurs choix possibles, cela devient alors légitime de demander l'avis à la fois des parents d'élèves, des professionnels et de l'ensemble des Conseillers municipaux. Sinon, nous rendrons compte de tout ce que nous ferons. Nous évoquerons éventuellement le dossier et son état d'avancement à chaque fois que nous le pourrons, même dans les réunions que nous aurons avec les représentants de chaque groupe d'opposition.

La transparence, cela ne veut pas forcément dire qu'on peut toujours associer tout le monde. C'est pour cela que l'organisation municipale est ainsi faite. Il y a des gens qui sont en charge de gérer la Ville. Nous sommes organisés et nous faisons face, ce qui représente déjà beaucoup de travail. Nous essayons d'être les plus transparents possible et de prendre le plus d'avis possible mais, à chaque fois, c'est dans une organisation du travail qui est relativement cohérente et structurée pour être la plus efficace possible. En tout cas, c'est ce que nous essayons de faire. Nous associerons les parents d'élèves en tant que de besoin, parce qu'ils ont bien sûr leur mot à dire. Ils ont d'ailleurs commencé à nous écrire pour nous faire part d'un certain nombre de leurs préoccupations, et nous allons évidemment intégrer tout cela. »

Mme BORDENAVE : « Je parlais d'un travail d'information, pas de faire participer mais simplement de tenir au courant. »

M. le Maire : « En termes d'information, nous avons été très transparents. Sur le site Internet de la Ville, il y a à peu près tout ce qu'a fait la Municipalité. Après, on peut rentrer plus dans le détail mais, quand on rentre plus dans le détail, on perd généralement en efficacité dans l'information, parce qu'on devient un peu lourd. Aujourd'hui, nous avons parlé pendant 1 heure et quart pour dire ce qui a été fait, et nous n'avons pas tout dit. Pourtant, j'ai eu l'impression que certains Conseillers de l'opposition trouvaient déjà cela trop long... Vous voyez, c'est très compliqué, l'information. Nous essayons de faire le maximum. Si on peut trouver des nouveaux supports, ou si on a des idées pour essayer d'améliorer la diffusion de l'information en temps réel, je suis preneur. Toutefois, on ne peut pas tout partager tout le temps. Il faut d'abord qu'on travaille et qu'après, on communique. C'est un peu comme une copie, si vous voulez : quand vous faites votre brouillon, vous ne le partagez pas. Vous partagez les premières solutions auxquelles vous arrivez, après avoir évalué toutes les données. »

Mme BORDENAVE : « Tout à fait. Je rappelle que le 25 février, il y avait un Conseil municipal. Il aurait fallu donner une information lors de ce Conseil. Je parle simplement d'une information. Merci. »

M. le Maire : « Merci à vous. Y a-t-il d'autres questions ? Je vous propose donc d'avancer et d'en venir au vœu que vous nous proposez, M. FAYE. C'est un peu une curiosité, comme d'habitude : c'est un vœu de défiance que vous demandez à la majorité municipale de voter vis-à-vis du Maire... Cela m'étonnerait fort que la majorité le vote, sauf cas de figure que

j'espère improbable. Dans la mesure où c'est un vœu qui propose de limiter les pouvoirs du Maire, il doit avoir une certaine validation juridique, que nous ne sommes pas en mesure de fournir lors de ce Conseil dématérialisé, sans procédure de vote dématérialisée et validée. Très honnêtement, je suis un peu désolé, mais je prends acte de tout cela.

Je tiens à vous rassurer : il n'est pas dans l'intention de l'équipe municipale, et encore moins du Maire, de prendre des décisions qui seraient nouvelles, ou de se lancer dans des opérations déraisonnables qui auraient nécessité un passage devant le Conseil municipal, avec un vrai débat et une consultation. Vous voyez bien ce qui s'est passé depuis 1,5 mois : nous avons fait face à la crise et nous avons pris un certain nombre de décisions qui s'imposaient, comme de verser les subventions aux associations. Pour l'instant, on en est là. Je veux bien que vous fassiez des vœux pour nous interdire de faire des choses mais, d'abord, les vœux ne peuvent pas aller contre la loi. La loi est assez claire : elle n'autorise pas tout, même si elle autorise un certain nombre de choses. Deuxièmement, il est difficile de demander à une équipe municipale de limiter les décisions du Maire. Il peut y avoir à prendre certaines décisions, par exemple de vendre un bien, dans l'intérêt des Fontenaisiens ; je ne vois pas pourquoi on s'en priverait. Ce vœu est quand même très restrictif, avec une mise en cause de la légitimité de l'équipe en place. Il ne sera donc pas voté, d'autant plus qu'il serait difficile d'organiser un vote, compte tenu de l'organisation de ce Conseil d'information, qui ne dispose pas de procédure de vote dématérialisée et validée.

Je vais plutôt me référer au règlement intérieur, qui dit que quand il y a des difficultés pour répondre à un vœu, il peut être décalé d'une séance. Je vous propose donc de le décaler à la prochaine séance. »

Mme BOURDET : « Je vous entends tout à fait mais je voudrais pouvoir m'exprimer. »

M. le Maire : « Allez-y, Mme BOURDET. »

Mme BOURDET : « Merci, M. le Maire. Je souhaiterais exprimer l'idée qui est dans le vœu. Le point de départ, très simplement, c'est que nous avons constaté – et que nous avons été alertés – des travaux importants qui étaient faits à l'étage du haut du conservatoire Soubise. Nous ne savons pas pourquoi. Nous savons bien qu'il y a un projet de location-vente, mais c'est assez ennuyeux, parce que faire des travaux à un moment où nous sommes dans une période transitoire, entre le 15 mars et les prochaines élections... »

M. le Maire : « Vous avez parfaitement raison : j'ai oublié de répondre sur ce point qui avait été soulevé par M. MERGY, je crois. Il y a en effet des travaux qui sont faits au conservatoire. Cependant, ce n'est pas la Mairie qui est à l'origine de ces travaux. Vous savez que nous avons loué ces locaux à une entreprise fontenaisienne. Conformément au bail qui a été signé il y a déjà plusieurs mois, cette entreprise fait un certain nombre de travaux d'aménagement pour favoriser son installation. Ce n'est pas la Mairie. En l'occurrence, je crois qu'il s'agit de changements de fenêtres. »

Mme BOURDET : « Je rappelle qu'il y a un recours contre le bail. Nous devons discuter de la situation telle qu'elle se présente. C'est bien le genre de confusion que l'on voit, c'est-à-dire des travaux qui sont entrepris alors qu'il y a un recours contre la location elle-même. C'est cela qui pose un problème fondamental. »

M. le Maire : « Mme BOURDET, le bail est signé et validé. Il est en cours. Je ne peux pas interdire à une entreprise, qui a un bail légalement en cours, de faire des travaux d'aménagement de ses locaux. »

Brouhaha.

Mme BOURDET : « Permettez que j'aïlle jusqu'au bout. Je comprends bien que ce n'est pas ici que nous allons discuter de ce problème de bail et de recours quant à la location du conservatoire Soubise. Toutefois, de façon plus générale, nous avons besoin d'être rassurés. Je vais au moins lire le vœu, qui tient compte de toutes les différences que vous faites.

"Le Conseil municipal de Fontenay-aux-Roses, réuni en séance ordinaire le 23 avril 2020, demande au Maire, dont le mandat actuel a été prolongé suite à la pandémie du coronavirus :

- *De limiter son action à la gestion des affaires courantes qui sont déjà importantes : notamment la gestion de cette période de confinement et de la sortie progressive de cette période ;*
- *De ne pas engager des dépenses d'investissements qui ne sont ni urgentes et/ou ni essentielles ;*
- *De ne pas prendre de décisions irréversibles contestées."*

C'est vrai qu'on peut jouer sur le recours et le bail, mais cela fait partie de nos préoccupations. Nous en reparlerons donc au moment du budget. »

M. le Maire : « Avec plaisir. »

M. BUCHET : « Je voudrais dire un mot... »

M. le Maire : « Mme ZINGER avait déjà demandé la parole. »

Mme ZINGER : « Merci, M. le Maire. (...) »

M. le Maire : « M. PRONTEAU essaye de faire quelque chose pour améliorer le problème d'écho, mais je ne sais pas s'il va y parvenir... »

Mme BOURDET : « Cela s'appelle de l'effet Larsen, et il y a une proximité de quelque chose à côté qui empêche de le résoudre. »

M. le Maire : « Apparemment, ce serait dû à l'interaction de plusieurs micros. Il faudrait donc que vous éloigniez votre téléphone portable, ou ce genre de choses qui pourraient interagir les unes avec les autres. »

Mme ZINGER : « Je n'ai pas mon téléphone portable... »

Mme BULLET : « Peut-être pourriez-vous intervenir en écrivant dans le "tchat" ? »

Mme BORDENAVE : « Le "tchat" est bloqué pour les élus... »

Mme ZINGER : « J'enverrai un e-mail. »

M. le Maire : « Ce sont les limites de la technique... Il semble que cela fonctionne à nouveau. »

Mme ZINGER : « En effet. Je voulais revenir un peu en arrière, à propos des conséquences de l'absence de cantine pour les familles les plus en difficulté. Je voudrais faire une proposition, à laquelle vous avez peut-être déjà pensé. Pourrait-on faire la liste des familles qui bénéficieraient des quotients familiaux les plus bas, afin que les services sociaux les contactent pour leur proposer des portages de repas, comme pour les personnes âgées ? On sait que le repas de la cantine est souvent le plus important, sinon le seul, pour certains

enfants. Depuis plus de 1 mois, ils sont privés de cantine. Pour beaucoup de familles, cela a des conséquences très néfastes. »

M. le Maire : « Cela me paraît une assez bonne idée. Il faut regarder si on a le droit de le faire. »

Mme BOURDET : « Nous trouvons aussi que c'est une très bonne idée. »

M. le Maire : « C'est une très bonne idée, je suis d'accord. Mme ZINGER, nous allons regarder cela. »

Mme ZINGER : « Merci. »

M. le Maire : « Sauf problème lié au RGPD, qui ferait qu'on n'en aurait pas le droit, on va essayer de faire en sorte de le faire. Évidemment, il ne s'agit pas de trouver une mauvaise excuse ; je devance déjà votre question suivante ! Il faut prendre toutes les précautions d'ordre juridique mais globalement, c'est une très bonne idée.

M. BUCHET, vous vouliez dire un dernier mot ? »

M. BUCHET : « Je n'avais pas vu le vœu de Suzanne BOURDET, mais c'est un peu l'état d'esprit que j'indiquais tout à l'heure : il s'agit de régler les affaires courantes et de se concentrer sur la crise sanitaire et sociale.

Je voudrais qu'on comprenne bien ma position concernant le déconfinement. Je pense que la réponse de Dominique LAFON y contribue et va dans ce sens. Je pense aussi que les conclusions que vous avez tirées aujourd'hui, sont aussi les mêmes. Je ne pense pas qu'on pourra accueillir tous les enfants au mois de mai ; il faut donc forcément aller à l'essentiel, pour ceux qui en ont le plus besoin. Cela me semble important, quelle que soit la méthode choisie. La préoccupation de Françoise ZINGER est la même : comment aider ceux qui sont le plus en difficulté ? À partir du moment où on n'arrivera pas à trouver une solution pour tous les enfants, il faut, au moins dans un premier temps, trouver une solution "mixte" en avançant pas à pas. Sinon, il y aura un risque sanitaire important. »

M. le Maire : « Je suis complètement d'accord avec vous, M. BUCHET. C'est suffisamment rare pour être souligné ! Nous n'avons pas encore toutes les données. Nous ne savons pas, déjà, combien d'enfants exactement vont revenir le 11 mai. On entend aussi, dans un certain nombre d'enquêtes menées dans d'autres villes, qu'il y a des parents qui ne remettront pas forcément leurs enfants à l'école le 11 mai, pour des raisons de sécurité, de crainte, etc. En général, ce sont des parents parmi les moins défavorisés, si j'ose dire. »

M. BUCHET : « Il faut aussi que la continuité de l'Éducation nationale se fasse, y compris pour les enfants qui resteront à domicile pour permettre aux autres d'être accueillis à l'école. »

M. le Maire : « Encore une fois, M. BUCHET, vous évoquez un sujet qui ne dépend pas de moi, ni de vous, mais de l'Éducation nationale. Nous pourrions seulement l'aider. Ce qui nous concerne directement, c'est notamment l'organisation de la pause méridienne et de la cantine. Je suis d'accord que sur ce point, en tout cas, nous pouvons avancer nous-mêmes, puisque cela dépend complètement de nous. Quant aux modalités de déconfinement, elles dépendront quand même des choix qui seront faits par les académies, par rapport à la liberté qui leur sera laissée par l'Éducation nationale. »

Mme BOURDET : « C'est effectivement l'Éducation nationale qui choisit les niveaux qu'il faudra accueillir : un sur trois en école maternelle et deux sur cinq en école élémentaire, par

exemple. C'est elle qui fixe les règles et la Ville doit plus ou moins s'adapter ; je suis d'accord. »

M. BUCHET : « Il faut que les conditions sanitaires le permettent. »

M. le Maire : « Je crois que nous avons pas mal avancé. Il est quasiment 18 h 30. Si vous en êtes d'accord, nous allons clôturer ce Conseil municipal très particulier, cette première dans les Hauts-de-Seine et dans le Territoire.

Merci à vous et à bientôt. Pour la prochaine séance, nous aurons probablement travaillé sur une procédure de vote sécurisée, afin de pouvoir procéder au vote du budget. »

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à dix-huit heures et vingt-sept minutes.

POUR EXTRAIT CONFORME

Fontenay-aux-Roses, le **08 OCT. 2020**

Le Maire
Conseiller Départemental

Laurent VASTEL

POUR INFORMATION

Les procès-verbaux intégraux sont disponibles sur le site Internet de la Ville www.fontenay-aux-roses.fr ou sur simple demande auprès de la Mairie